

JEAN-PIERRE. OLIVIER DE SARDAN, MAHAMAN TIDJANI ALOU

LE LASDEL CONSTRUIRE UN PÔLE AFRICAIN DE SCIENCES SOCIALES

SPÉCIAL N° 100

LE LASDEL : CONSTRUIRE UN PÔLE AFRICAIN DE SCIENCES SOCIALES

LE LASDEL : CONSTRUIRE UN PÔLE AFRICAÏN DE SCIENCES SOCIALES

SOMMAIRE

PREFACE	6
DES RELATIONS NORD-SUD EN QUETE DE SOUFFLE. L'EXEMPLE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES A TRAVERS L'EXPERIENCE DU LASDEL.....	8
1. LE TERRAIN DE LA CONNAISSANCE ACADEMIQUE SUR L'AFRIQUE : LES ETUDES AFRICAÏNES ET LEURS DYNAMIQUES	10
2. LES CADRES CLASSIQUES DE PARTENARIATS SCIENTIFIQUES	13
3. LE LASDEL ET LA PRATIQUE DU RESEAU : ENGAGEMENT ET INTERNATIONALISATION	15
4. EFFETS DU PARTENARIAT SCIENTIFIQUE MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU LASDEL	19
5. LA VOCATION REGIONALE DU LASDEL	20
6. LES PERSPECTIVES ACTUELLES DU PARTENARIAT SCIENTIFIQUE DANS LE CADRE DU LASDEL.....	21
PROMOUVOIR LA RECHERCHE FACE A LA CONSULTANCE. AUTOUR DE L'EXPERIENCE DU LASDEL (NIGER-BENIN)	24
1. ANTHROPOLOGIE ET DEVELOPPEMENT : LE NORD ET LE SUD	24
2. LES PRINCIPAUX PROBLEMES DE LA RECHERCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE EN AFRIQUE	25
3. LES EFFETS NEGATIFS DE LA CONSULTANCE	28
4. PEUT-ON ECHAPPER A L'HEGEMONIE DE LA CONSULTANCE ?.....	31
5. RECHERCHE ET CITOYENNETE	37
PARTENARIAT, INTERDISCIPLINARITE: UNE AUTRE VOIE EST POSSIBLE !.....	42
1. GERTI HESSELING ET LE LASDEL	42
2. LE LASDEL, SON CONSEIL SCIENTIFIQUE, SA PRESIDENTE	44
3. UN PARTENARIAT POUR UNE FOIS « POUR DE VRAI »	45
4. UNE INTERDISCIPLINARITE VECUE.....	47
5. CONCLUSION. LA SALLE GERTI HESSELING.....	48

LE LASDEL : CONSTRUIRE UN PÔLE AFRICAIN DE SCIENCES SOCIALES

LE LASDEL

CONSTRUIRE UN PÔLE AFRICAÏN DE SCIENCES SOCIALES

*Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN
et Mahaman TIDJANI ALOU¹*

Préface

Ce numéro 100 des Etudes et Travaux du LASDEL coïncide avec le 10^{ème} anniversaire du LASDEL. Il est donc assez logique qu'il soit consacré au LASDEL lui-même. Il regroupe trois textes déjà parus à l'extérieur du Niger mais relativement peu accessibles (l'un publié en Suisse, l'autre en France, le troisième aux Pays-Bas²), qui ont été rédigés par deux des dix fondateurs du LASDEL. Ces trois textes présentent notre expérience commune sous divers aspects, à diverses époques, et dans diverses dimensions. Ils mettent la dynamique du LASDEL en contexte, et exposent certaines de nos ambitions, de nos pérégrinations, de nos irritations, de nos réussites, et de nos limites.

Cette aventure collective avait en dernière analyse deux grands objectifs qui constituent aujourd'hui encore notre horizon commun. Le premier, c'est le désir militant de faire exister la recherche en sciences sociales en Afrique même, de former des chercheurs africains de bon niveau international, et de doter nos pays de pôles d'excellence en ce domaine. Le second, c'est de produire des

¹ L'un des deux auteurs de ce numéro a été le premier directeur du LASDEL, l'autre a assumé la responsabilité des « Etudes et Travaux du LASDEL » du numéro 1 au numéro 82. A partir du numéro 83, une nouvelle maquette a été élaborée, et une nouvelle équipe prend peu à peu le relais. Quant à la direction du LASDEL, elle a été par la suite assurée par Abdoulaye Mohamadou, et l'est aujourd'hui par Amadou Oumarou. Ces renouvellements sont un signe de bonne santé.

² Un quatrième article a été publié sur le LASDEL dans un quatrième pays, l'Italie (cf. Piga, A. 2009 « *Un laboratorio di ricerca nel Sahel: il LASDEL di Niamey* », *Afriche e Orienti*, : 176-187). Mais il n'apporte pas d'éléments nouveaux.

connaissances rigoureuses, de qualité, irrécusables, sur des processus sociaux qui constituent à la fois des enjeux scientifiques et des enjeux politiques, ceci afin de faire avancer, outre le débat académique le débat public, et de contribuer ainsi à des réformes nécessaires.

La formation d'un chercheur, avant qu'il ne puisse par lui-même produire des résultats scientifiques de qualité, puis diriger des programmes de recherche et former à son tour de nouveaux chercheurs, est un processus long, complexe, semé d'embûches. C'est vrai partout dans le monde. Mais, en Afrique, trois obstacles majeurs et spécifiques compliquent bien plus encore la tâche, et menacent tout le processus de production de chercheurs professionnels de niveau international. Nous nous y sommes nous-mêmes heurtés, comme on le verra.

Le premier obstacle, le plus redoutable, se situe en amont du processus de production des chercheurs proprement dit. C'est la dégradation générale en Afrique de la qualité de l'enseignement, de l'école primaire à l'Université. La focalisation sur des objectifs quantitatifs depuis 20 ans a fait oublier la problématique de la qualité. Sans sursaut radical, sans politique publique volontariste sur la promotion prioritaire de la qualité de l'enseignement, comment trouver des étudiants suffisamment qualifiés pour faire de bons masters et se lancer dans l'aventure de la thèse ?

Le second obstacle se situe au niveau des doctorants et plus généralement des jeunes diplômés en sciences sociales sortant de l'Université. Les sirènes de la consultance leur tendent alors les bras. Ils y gagneront plus d'argent, plus vite, plus facilement, avec moins d'exigences, que dans le métier de chercheur. Tous les universitaires courent les appels d'offre. Sans inoculation du virus de la recherche par des aînés qui donnent l'exemple, sans vocation et sans engagement personnel, sans supports institutionnels forts et cadres de travail favorable, comment résister aux facilités de la consultance ?

Le troisième obstacle se situe plus loin encore dans le processus de production d'un chercheur de haut niveau. Une fois formé et expérimenté, le chercheur junior doit devenir senior, diriger à son tour des thèses, monter et animer des programmes de recherches. Mais c'est alors qu'il est démarché par les hommes politiques, à la recherche de ressources humaines qualifiées. Les gouvernements font leur marché dans les Universités, et y recrutent ministres, conseillers ou directeurs de cabinets. Mais sans chercheurs seniors se consacrant principalement à la recherche, comment assurer le renouvellement des laboratoires et des équipes ?

Notre propre expérience illustre directement ces trois obstacles. Mais, s'ils ont fait trébucher le LASDEL, celui-ci n'est pas tombé. Il a survécu, et une jeune génération prometteuse en prend peu à peu les rênes. Ce sera à elle qu'il incombera désormais de s'acheminer vers le numéro 200 des « Etudes et Travaux du LASDEL » et de continuer à se battre pour une recherche de qualité menée en Afrique même par des chercheurs africains ouverts sur le monde.

DES RELATIONS NORD-SUD EN QUÊTE DE SOUFFLE

L'EXEMPLE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES À TRAVERS L'EXPÉRIENCE DU LASDEL

Mahaman TIDJANI ALOU

Au cours des dernières décennies, la coopération Nord-Sud, dans le secteur de la recherche en sciences sociales, s'est développée dans plusieurs directions : mise en place d'infrastructures ; assistance technique sous la forme de transfert d'enseignants ou de chercheurs ; développement des ressources humaines dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers l'octroi de bourses d'études ou d'échanges. Les cadres utilisés pour développer cette coopération vont des outils classiques des relations internationales comme les commissions mixtes à l'utilisation des conventions interuniversitaires³.

Un bilan rapide de cette coopération, au regard de la crise qui secoue les systèmes universitaires dans nombres de pays africains, peut laisser entrevoir des résultats marqués, d'un côté, par le développement des capacités institutionnelles dans ce secteur de l'activité étatique (développement institutionnel, augmentation du nombre des enseignants, augmentation du nombre des étudiants, développement des infrastructures), et de l'autre, par la faible performance des structures mises en place pour promouvoir un enseignement supérieur et une recherche de qualité dans un contexte longtemps marqué par les politiques de libéralisation mises en œuvre dans le cadre de l'ajustement structurel et leurs conséquences sur le fonctionnement des services publics.

En Afrique de l'Ouest, le partenariat scientifique au cours des dernières années, prend des formes institutionnelles variées, à travers les collaborations multiples

³ Texte écrit en 2008 et paru en 2009 dans Droz Y. & Mayor A., *Les partenariats scientifiques en Afrique*. Paris : Karthala.

qui s'établissent dans le cadre de certaines institutions internationales comme le CODESRIA⁴, le CAMES⁵, l'AUF⁶ ou l'UNESCO⁷.

Le CODESRIA organise et appuie les échanges scientifiques entre chercheurs et institutions africaines. Il finance également des programmes de recherche, édite des revues scientifiques à l'attention des enseignants et chercheurs africains, publie des livres autour des programmes de recherches qu'ils financent.

Le CAMES est un cadre interétatique d'évaluation des travaux scientifiques des enseignants chercheurs. La plupart des universités africaines francophones sont membres de cette institution qui reste une structure déterminante dans l'évaluation de la recherche et de l'enseignement en Afrique de l'Ouest.

L'AUF constitue également un cadre de partenariat appréciable en raison de l'importance de ses activités dans les universités africaines francophones : financement des réseaux de recherche, financement des bourses de mobilité et de pôle d'excellence, financement de l'échange d'enseignants entre les universités.

Enfin, l'UNESCO favorise aussi certains types de partenariat à travers ses bureaux régionaux de Dakar et de Bamako, sous l'impulsion de sa direction des sciences sociales dont la vocation est universelle.

Il convient d'ajouter à cette liste qui est loin d'être exhaustive, les cadres d'intervention qui existent au niveau de la coopération bilatérale, ainsi qu'au niveau d'organismes privés (fondation Volkswagen, fondation Ford, Fondation Rockefeller, etc.).

La caractéristique principale de ces partenariats, à l'exclusion du CODESRIA, est qu'ils sont portés par les Etats ou par les universités. Par ailleurs, ceux-ci restent orientés vers la promotion de relations scientifiques inter-africains ou Nord-Sud, même s'ils sont financés par des institutions du Nord.

Ces politiques, conçues et mises en œuvre au cours de périodes fastes, s'orientent aujourd'hui, par des démarches plus sélectives, vers la promotion de centres d'excellence, implantés selon les valeurs ajoutées propres aux institutions d'accueil ainsi retenues⁸. Le choix de ces centres fait régulièrement l'objet de concours régulier, dont l'enjeu est l'octroi de subventions conséquentes leur permettant de se constituer en pôles de référence dans les domaines où ils excellent.

⁴ Conseil pour le développement des sciences sociales en Afrique, www.codesria.org

⁵ Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur, www.cames.bf.refer.org.

⁶ Agence universitaire francophone, www.auuf.org

⁷ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

⁸ Cette politique est prônée par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui concourt à la mise en place de pôles d'excellence régionaux (cf. www.auf.org).

Dans ce contexte, le Laboratoire d'Études et de Recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), installé à Niamey depuis le 8 mars 2001, se présente comme une expérience de coopération Nord-Sud innovante, tant dans son contenu, que dans ses orientations. Les institutions qu'il associe, l'arène d'échanges qu'il offre, le type d'activité qu'il promeut laisse entrevoir une des pistes possibles pour revigorer la coopération scientifique Nord-Sud dans le domaine des sciences sociales.

L'expérience du LASDEL permet d'observer comment un réseau de chercheurs et d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche met en place une structure entièrement orientée vers le renforcement des capacités de recherche en sciences sociales dans un contexte africain.

Pour aborder ce sujet, un détour sur le terrain de la production de la connaissance s'impose. L'ambition de ce détour permet de comprendre le contexte particulier dans lequel le partenariat se met en place. Par la suite, on s'attachera à comprendre la genèse du partenariat, ainsi que son fonctionnement. Un regard sur les effets du partenariat ainsi ses perspectives permettra de parachever provisoirement le bilan de cette initiative encore ouverte sur de nombreuses possibilités.

1. Le terrain de la connaissance académique sur l'Afrique : les études africaines et leurs dynamiques

Les questions de connaissances académiques dans les pays africains renvoient de manière générale à la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche, telle qu'elle se déploie dans les universités et les centres de recherche. Bien entendu, le propos sera focalisé plus particulièrement sur le secteur des sciences sociales qui concerne plus directement le centre d'intérêt du LASDEL. L'exposé s'appuie essentiellement sur des éléments puisés des rapports d'activité du LASDEL, de ses deux programmes scientifiques, ainsi que sur un document de présentation du LASDEL préparé dans le cadre du colloque organisé sous l'égide de la Maison des sciences de l'homme de Nantes sur « l'avenir des sciences de l'homme en Afrique »⁹.

Un tel terrain est caractérisé par plusieurs traits marquants.

Extranéité et extraversion des études africaines

La presque totalité du savoir en sciences sociales qui se produit sur l'Afrique est le fruit de logiques exogènes. Le plus souvent, ce sont des centres de recherche et des

⁹ Tidjani Alou M. 2002, « Le LASDEL, un laboratoire de sciences sociales à vocation régionale », Nantes, novembre 2002, document multigraphié.

laboratoires opérant à l'extérieur du continent qui en sont les initiateurs, les producteurs et les diffuseurs. Ainsi, la production du savoir sur l'Afrique participe à des débats et à des confrontations sur des arènes extra-africaines.

Peu de centres de recherche, en Afrique même participent à ces débats. Les raisons de cette absence sont à rechercher dans leur faible performance :

- Faiblesse des moyens budgétaires mis à la disposition des universités et des centres de recherche quand ils existent,
- Faiblesse numérique des chercheurs,
- Faible qualité des productions scientifiques,
- Statut peu valorisé de l'enseignant, du chercheur et du type de savoir dont ils sont porteurs.

Ces caractéristiques, brossées à grands traits, ne sont pas exhaustives. On renvoie ici, pour de plus amples détails à la remarquable étude sur les sciences au Sud, conduite sous la direction de Roland Waast, qui fait un point relativement exhaustif de cette question, ou encore aux travaux conduits dans le cadre du groupe de Coimbra sous la direction de Jean Claude Willame et Pierpaolo Faggi dans la perspective de la mise en place de Edulink, un programme d'appui aux universités africaines mis en place par l'Union européenne. Les tableaux brossés dans le cadre de ces travaux sont loin d'être reluisants. Le premier rapport est le résultat d'un vaste programme de recherche qui a couvert plusieurs pays africains. Bien entendu, les résultats sont contrastés et varient d'un pays à l'autre, et au sein d'une même université, les disciplines ne connaissent pas nécessairement la même fortune. De manière générale, il se dégage de ce travail fort édifiant l'idée que les institutions et les politiques « sont vouées au naufrage ou reconfigurées par le nouveau mode de production » (Waast 2002 :11). Quant au rapport produit par Willame et Faggi, il est relatif « à la condition et les besoins du système d'éducation supérieur dans les pays ACP » (Willame & Faggi 2005 ; Coimbra group 2005). Il met en évidence « la situation de délabrement dans laquelle se trouve l'enseignement supérieur dans la plupart des pays ACP : infrastructures détériorées, bibliothèques et laboratoires sous- ou mal équipés, matériels didactiques insuffisants, etc. ». Le rapport relève aussi d'autres goulots d'étranglement qui amenuisent l'efficacité de l'enseignement supérieur dans les pays ACP. On pourrait relever à cet égard la baisse des crédits budgétaires alloués aux universités en raison du désinvestissement des Etats dans l'enseignement supérieur, l'augmentation subséquente des effectifs d'étudiants susceptibles d'accéder à l'enseignement supérieur.

Leur faible autonomie thématique

Les Etats africains allouent à la recherche des budgets très faibles. La recherche qui s'effectue dans ces pays est le plus souvent financée par les agences d'aide bilatérale ou multilatérale. Celles-ci indiquent leurs priorités et leurs attentes. Elles influencent par conséquent les thèmes de recherche qui participent de leurs priorités spécifiques. Ce sont les orientations politiques des pays du Nord en

matière de développement qui indiquent les thèmes les plus valorisés par les chercheurs. En somme, les bailleurs de fonds qui financent la recherche indiquent aussi les thèmes sur lesquels ils veulent recevoir des projets de recherches, de même qu'ils orientent la structure des équipes à mettre en place. Chaque bailleur génère des thématiques propres qui structurent du même coup les connaissances produites par les chercheurs. Ainsi, certaines thématiques sont délaissées en raison de leur faiblesse stratégique, et d'autres, valorisées, pour lesquelles il est plus facile de trouver des fonds pour la recherche (Bierschenk & Mongbo 2000). Comme le montre R. Waast, « la recherche n'a pas disparu en Afrique. Mais, en bien des endroits son mode de production a changé. Beaucoup plus proche du développement que de l'investigation, elle est moins tournée vers la pédagogie et se prête peu à publication. On pourrait en résumer les principes :

- Le métier s'exerce dans le cadre de la commande et de l'intérim (non de la carrière).
- L'activité se pratique en réseaux mondiaux.
- La demande internationale (et non plus nationale) règle les agendas.
- La recherche de bénéfices (plus que de savoirs) devient la maxime d'action.
- La régulation n'est plus assurée par les pairs mais par le marché. » (Waast 2002 : 11)

Il est par conséquent difficile d'établir une autonomie thématique pour la recherche en sciences sociales en Afrique. Celle-ci reste le plus souvent arrimée à la recherche européenne ou américaine dont la vitalité influence largement le type de connaissance qui se produit sur les sociétés africaines. Comme l'exprime si bien Alain Supiot, « le maigre effort financier consenti pour la recherche en Afrique conduit encore trop souvent, aujourd'hui comme hier, à exporter en Afrique des thématiques à la mode en Occident et non pas à permettre aux africains de se saisir eux-mêmes des problèmes qui sont les leurs... » (Supiot 2002).

Quelques éléments plus directement liés aux sciences sociales

La création du LASDEL s'inscrit dans une démarche entendue dès le départ comme **une réaction face à la crise des sciences sociales en Afrique** (Programme scientifique du LASDEL 2001-2004 et 2004-2006¹⁰). Cette crise se caractérise par plusieurs éléments :

- **Baisse progressive mais certaine des activités de recherche** dans les universités et les centres de recherche au profit des activités de l'expertise en développement proposées par les agences de coopération ou de la reconversion des chercheurs dans d'autres d'activités liées à la politique,

¹⁰ Ces programmes fournissent des détails sur le contexte de crise de la recherche en sciences sociales.

aux projets de développement, aux organisations internationales, à l'enseignement dans les universités européennes ou américaines.

- **Résultats de recherche de plus en plus éloignés des standards scientifiques contemporains** en matière d'innovation méthodologique, de mise à jour de problématique, de constitution d'équipes performantes et plus généralement de qualité de recherche. Une telle situation marginalise les chercheurs africains dont on sait qu'ils ne contribuent que faiblement au développement des sciences humaines dans le monde.
- **Peu de maisons d'édition scientifique dotées d'une capacité de diffusion internationale** à même de faire connaître les travaux produits par les chercheurs africains, qui n'ont d'autres choix que de se tourner vers les maisons d'édition française pour les pays francophones, qui, à leur tour, ont une faible capacité de distribution en Afrique.

2. Les cadres classiques de partenariats scientifiques

Les cadres classiques de partenariats scientifiques opèrent selon des modalités variées. La coopération interuniversitaire qui a longtemps prévalu se décline aujourd'hui en plusieurs types d'action. Par ailleurs, on repère de plus en plus des pratiques partenariales associant une pluralité d'institutions universitaires dans la mise en œuvre de programmes de recherche qui symbolise dans ce cas le cadre d'expression du partenariat.

La coopération interuniversitaire

Elle prend forme dans une convention qui associe deux ou plusieurs universités dans des actions définies en commun. Cette forme de coopération se traduit le plus souvent par l'exécution d'appuis divers. Missions d'enseignement de l'université du Nord vers l'université du Sud, octroi de matériels didactiques (livres, ordinateurs, etc.), échanges scientifiques. Ce type de coopération est soutenu par les ministères chargés de la coopération qui octroient les fonds nécessaires à sa mise en œuvre. Ils participent d'une certaine façon à la politique étrangère des pays du Nord. Une quantité importante de ressources a été engagée dans ces processus et de nombreuses actions ont été exécutées pour promouvoir la coopération scientifique et académique.

Ce type de coopération a été à l'origine de la création et/ou du renforcement de bien d'institutions d'enseignement et de recherche dans les pays africains. Son efficacité repose sur la disponibilité de moyens financiers. Il reste dépendant des fluctuations qui interviennent dans la politique étrangère des pays pourvoyeurs. Par ailleurs, les conventions de coopération interuniversitaires ont été appropriées par les enseignants ou les chercheurs qui les ont initiés ou qui les gèrent, écartant ainsi toute possibilité de renforcement institutionnel.

Au regard des crises qui traversent les universités africaines en général et du niveau faible de leur développement sous l'effet des conventions, on peut se poser

des questions sur les réelles performances de ce type de coopération (Akam & Ducasse 2002).

Les partenariats interuniversitaires provoqués

Le partenariat interuniversitaire provoqué est construit dans le cadre de programmes de recherche soumis à appel d'offre. Il est le fruit de politiques voulues par les pays ou par certains organismes privés qui financent ces programmes. Disons qu'il est une conditionnalité d'accès aux fonds de recherche. Le partenariat interuniversitaire provoqué marque probablement un tournant dans la coopération interuniversitaire, telle que les pays du nord veulent la promouvoir.

A cet égard, beaucoup d'appels d'offre conditionnent l'éligibilité des équipes à la mise en place de partenariats scientifiques Nord-Sud. Du coup, il s'est développé au cours de ces dernières années, des équipes de recherche où les membres proviennent tant des universités du Nord que de celles du Sud, avec une volonté affichée de contribuer au renforcement des équipes du Sud. On peut citer l'exemple du programme CORUS du ministère des affaires étrangères en France qui appuie des partenariats scientifiques Nord-Sud par des financements octroyés à des équipes mixtes de recherche, avec une politique renforçant les capacités des équipes de recherche du Sud. On pourrait également évoquer les programmes de mobilité scientifique et les programmes interuniversitaires de coopération scientifique promus par l'Agence Universitaire Francophone (AUF). Ou encore, le programme Aire développement de l'IRD qui, par l'octroi de ressources promeut l'émergence d'équipe du Sud. Dans tous ces cas, les lignes directrices restent l'échange et le partenariat scientifiques, l'idée étant de renforcer les capacités institutionnelles et de recherche des universités du Sud.

Il est probablement trop tôt pour tirer le bilan de ce type de partenariat. On peut dire que les premiers cycles de ces programmes ont donné des résultats très variés. Ils ont sans doute favorisé des échanges permettant aux chercheurs du Nord de développer leurs recherches sur des terrains du Sud, d'y envoyer leurs étudiants pour y effectuer des enquêtes. Concomitamment, des chercheurs du Sud ont pu effectuer des recherches documentaires dans le cadre de leurs études doctorales ou post-doctorales. Ils ont aussi pu participer à des séminaires ou animer des cours au sein des universités du Nord. Dans ce sens, beaucoup d'universités du Nord développent désormais des services de coopération interuniversitaire qui prévoient des ressources pour accueillir des enseignants ou des chercheurs du Sud ou pour appuyer des universités africaines partenaires.

Mais il faut reconnaître que les ressources engagées sont ciblées et souvent insuffisantes au regard des problèmes auxquels les universités font face. Cependant, ce type de coopération permet la promotion de quelques îlots de prospérité, parfois temporaires au sein de ces universités, où les chercheurs peuvent travailler dans de meilleures conditions. Mais ce type de coopération génère aussi d'énormes problèmes liés à la gestion des programmes de recherche ou d'appui institutionnel. Leurs effets sont rédhibitoires, marqués par des échecs

répétés et des expériences porteuses brutalement interrompues. Dans ces conditions, il s'impose la nécessité de réfléchir sur la mise en place d'autres types de partenariats plus novateurs et plus durables. L'expérience du LASDEL se veut une des réponses possibles face à cette situation.

3. Le LASDEL et la pratique du réseau : engagement et internationalisation

L'idée de créer le LASDEL est le résultat d'un long processus d'échanges scientifiques entre des chercheurs en sciences sociales d'une part et des institutions de recherches et ou d'enseignement. Cette dynamique a été accompagnée par des institutions de recherche et d'enseignement du Nord et du Sud à travers la mise en place d'une structure de recherche dont le fonctionnement traduit la tentative d'institutionnalisation d'un cadre partenariat original.

Le LASDEL, une dynamique d'en bas

Le LASDEL est d'abord le fruit d'un long processus d'échanges scientifiques animé par des chercheurs d'horizons divers appartenant pour la plupart à l'Association Euro africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD). En effet, l'APAD constitue le creuset qui a permis de mûrir l'idée de travailler ensemble, au-delà du travail de recherche plus directement lié à la gestion de la carrière, dans le renforcement des capacités des chercheurs du Sud.

L'APAD est une société savante créée à l'initiative de plusieurs chercheurs, pour la plupart anthropologues¹¹. Elle associe des chercheurs de disciplines diverses et provenant tant de pays européens qu'africains. A travers son bulletin et ses journées, elle constitue un cadre de rencontres et d'échanges réguliers où se nouent des complicités scientifiques mais aussi des amitiés. C'est aussi un cadre de travail et de vulgarisation scientifique dont les ambitions dès le départ étaient orientées vers le développement d'un véritable partenariat scientifique Nord-Sud : bureau composite, colloque alterné entre Afrique et Europe, possibilité de bourses doctorales pour les jeunes étudiants à travers des programmes de recherche, échanges scientifiques entre jeunes chercheurs, possibilités de publication et de participation à des colloques pour des jeunes chercheurs. L'APAD est sans doute le cadre qui a permis les rencontres, les découvertes et les connaissances mutuelles, essentielles au départ pour la mise en place du laboratoire.

L'idée viendra de Jean Pierre Olivier de Sardan et sera très vite appropriée par les autres membres fondateurs du Laboratoire, chercheurs, enseignants chercheurs et

¹¹ Voir le Bulletin de l'APAD, n°1.

doctorants¹². Il s'agit dès lors de convaincre certaines institutions d'accompagner le processus. Là encore, ce sont les liens particuliers développés par les chercheurs avec certains membres stratégiques des futures institutions partenaires qui permettra de créer les relations de confiance indispensables à la mise en place de l'entreprise. Jean Pierre Olivier de Sardan était cumulativement chercheur au CNRS et à l'EHESS. Il lui était facile de convaincre les responsables des deux institutions. Ses liens privilégiés à l'IRD, notamment avec Hervé de Tricornot, a permis d'engager de manière vigoureuse l'IRD dans cette dynamique qui participait par ailleurs de cette institution. Les contacts de Mahaman Tidjani Alou avec l'IUED de Genève, notamment avec Jean Pierre Jacob et Daniel Fino, ont sûrement facilité son adhésion à l'idée de mettre en place un laboratoire en Afrique même. Il restait à convaincre les universités africaines, en l'occurrence l'université de Niamey et l'université d'Abomey Calavy. Pour l'université de Niamey, les contacts ont été plutôt faciles. Le recteur de l'université de Niamey avait été régulièrement informé des démarches en cours par Olivier de Sardan et Mahaman Tidjani Alou. Quant à l'université d'Abomey Calavi, c'est Nassirou Bako Arifari qui eut la charge de la convaincre à adhérer au LASDEL. C'est ainsi que le 8 mars 2001, les autorités compétentes de ces institutions se retrouvent à Niamey pour créer le LASDEL. C'est ainsi qu'une convention a été signée entre les institutions suivantes :

- le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), France ;
- l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), France ;
- l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED), Suisse ;
- l'Institut de recherche pour le Développement (IRD), France ;
- l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UA M), Niger ;
- l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- l'Association d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (ASDEL), qui rassemble les chercheurs du LASDEL.

Etaient également présents à cette rencontre de Niamey, plusieurs chercheurs pressentis pour être membre du futur conseil scientifique du laboratoire. Là encore, on pouvait déceler la marque forte d'un engagement à voir se mettre en place à Niamey un laboratoire de recherches en sciences sociales.

C'est donc au départ tout au moins, des dynamiques individuelles forgées par l'engagement et le militantisme, des relations personnelles marquées par la confiance mutuelle, des cautions institutionnelles nationales et internationales qui permettent de donner forme à l'idée de créer le LASDEL.

¹² Il s'agit de Adamou Moumouni, Abdoulaye Mahamadou, Aboubacar Souley, Abdoua El Hadj Dagobi, Djibo Maiga, Mahaman Tidjani Alou, Marthe Doka, Nassirou Bako Arifari, Youssouf Gamatié.

Le LASDEL, une dynamique partenariale originale

Cette dynamique partenariale se traduit dans le fonctionnement institutionnel du LASDEL et ses programmes de recherche.

Le fonctionnement institutionnel du LASDEL

Le LASDEL n'a pas été créé par une convention interuniversitaire classique, comme celles qui lieraient par exemple deux facultés partenaires ou deux départements. La convention qui fonde le laboratoire associe dans **une entreprise commune tant des institutions du Nord que celles du Sud**. Il est doté d'un **Conseil de Direction** constitué par les institutions signataires de la convention, qui agit juridiquement et sur le plan comptable par l'intermédiaire de deux mandataires, l'IRD d'un côté, et l'ASDEL, formée par les chercheurs du laboratoire de l'autre. Le conseil de direction est resté tout au long de son existence, dirigé par le recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Depuis la création du laboratoire, il s'est réuni chaque année jusqu'à la fin de la convention. Il a eu au total 7 sessions, aux dates convenues, dont une s'est tenue à Parakou au Bénin. La participation des membres était financée par leur institution. Ainsi, au niveau décisionnel, c'est un conseil de direction comprenant des institutions du Nord et du Sud qui orientent ensemble, chaque année, les activités du laboratoire ; c'est une démarche innovante qui permet aux institutions associées de se connaître en travaillant régulièrement ensemble sur des sujets d'intérêt commun touchant au développement de la recherche. Il s'est ainsi créé entre les représentants des institutions impliquées des liens solides de connivence orientés vers la consolidation du partenariat ainsi initié. Ainsi, grâce au LASDEL, l'IUED et l'IRD, deux institutions européennes, entretiennent des rapports réguliers dans la perspective de revitaliser la recherche au Sud. Ou encore les relations émergentes qui se tissent entre les universités du Niger et du Bénin. Ce ne sont là que des exemples

Par ailleurs, le LASDEL dispose d'un **Conseil Scientifique** indépendant de 10 membres venant autant du Nord que du Sud (Cinq membres viennent d'universités européennes et cinq autres membres d'université africaine). Il veille entre autre à ce que les recherches effectuées restent conformes aux orientations scientifiques et méthodologiques du LASDEL. Ce conseil s'est réuni au moment de la création du laboratoire en mars 2001 et a commis sa première évaluation en octobre 2004. Il est à relever qu'il n'a pas pu fonctionner avec tous ses membres.

Les activités du LASDEL sont coordonnées par un **Directeur**, assisté d'un **Conseil de Laboratoire** comprenant tous les chercheurs du laboratoire. Il est désigné pour une durée de trois ans par le conseil de direction sur proposition du conseil scientifique. Le directeur rend compte des activités du laboratoire au conseil direction au cours de sa réunion annuelle. Dans les faits, le directeur a joué surtout une fonction d'animation et a mis en œuvre les décisions prises par le conseil de laboratoire.

Les programmes de recherche

Les programmes de recherche du LASDEL sont de deux types :

- Les premiers ont une couverture nationale. Ils sont financés par les agences d'aide de Niamey et de Cotonou. Le travail du LASDEL consiste à activer la fonction « recherche » au sein de ces structures. Ce type de programmes permet au LASDEL d'avoir une part importante de son autofinancement.
- Les seconds types de programme proviennent de la participation du LASDEL à des appels d'offre internationaux. Le plus souvent, cette seconde catégorie de programmes associe d'autres universités et structures de recherche. Aujourd'hui, le LASDEL dispose d'un réseau relativement étoffé de collaboration scientifique à travers plusieurs institutions africaines et européennes. Il ne s'agit pas de partenariat conventionnel classique mais plutôt de partenariats scientifiques tissés à travers des programmes de recherche conjointement définis et mis en œuvre. La liste ci-après donne une indication sur les institutions concernées :
 - Unité de recherche « sciences sociales et santé » (IRD), Marseille, France. Cette unité a accueilli la plupart des chercheurs du LASDEL travaillant dans le domaine de la santé.
 - Unité mixte de recherche « sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles », SHADYC (EHESS-CNRS), Marseille, France. Presque tous les doctorants du LASDEL sont inscrits au SHADYC à Marseille. Un chercheur nigérien y est accrédité pour diriger des thèses de doctorat (Trois thèses sont en cours dans ce cadre).
 - Institut des sciences humaines, ISH, Bamako, Mali. Le LASDEL travaille avec un chercheur de l'institut dans le cadre de deux programmes de recherche, où sont également associés des équipes du Burkina Faso et du Ghana.
 - Institut d'ethnologie et d'études africaines, Mainz, Allemagne. Le LASDEL travaille avec cet institut dans le cadre d'un programme de recherche financé par la fondation Volkswagen, auquel participe également des équipes du Mali, du Bénin, et du Ghana.
 - Institut universitaire d'études du développement (IUED). L'IUED a accueilli des masterands du LASDEL et appuie le LASDEL dans la mise en place d'un fonds documentaire. L'importance atteint par celui-ci a permis au LASDEL de monter un projet de création d'un centre documentaire à vocation régionale.
 - Département d'Etudes du Développement, Université de Rostskilde, Danemark. Avec ce département, le LASDEL dispose du programme d'appui institutionnel Joint Action of Enhancement of Social Sciences (JASS). Il cumule l'accueil d'un

doctorant danois, des programmes de recherche individuels, un programme d'accueil de doctorants et de chercheurs, un appui financier au financement de l'université d'été du LASDEL, l'organisation d'une école doctorale.

- Laboratoire « Citoyennetés », Burkina Faso. Avec ce laboratoire, le LASDEL participe à plusieurs programmes de recherche sur les questions de décentralisation : structures déconcentrées de l'Etat et délivrance des services publics dans les communes.
- Le LASDEL est membre d'un consortium de recherche APPP (« African Power and Politics Program ») associant l'Overseas Development Institute (ODI) et l'université de Newcastle en Grande Bretagne, l'EHESS en France, l'université de Floride aux USA, le Centre for Democratic Development, au Ghana, et le South African Institute of International Affairs, en Afrique du Sud.

Les partenariats générés par le LASDEL se diversifient et s'élargissent régulièrement à de nouvelles institutions de recherche.

4. Effets du partenariat scientifique mis en œuvre dans le cadre du LASDEL

On ne retiendra que les plus saillants pour montrer les effets des actions qui ont été mis en œuvre dans le cadre du LASDEL.

Des activités régulières de recherche dans d'un laboratoire fonctionnel

Le LASDEL a mené de très nombreuses recherches au Niger et au Bénin, sur des thèmes ayant un intérêt à la fois scientifique et social, en développant une dynamique d'équipe. C'est ainsi qu'il a travaillé sur la corruption et le fonctionnement des systèmes de santé, ainsi que sur les pouvoirs locaux et la décentralisation, le VIH Sida, l'Etat et ses dispositifs. Dans ce sens plusieurs programmes de recherche ont été mis en œuvre, financés tant par les agences d'aide au niveau national ou dans le cadre d'appels d'offre internationaux. Ainsi, des activités de recherche régulières donnent une certaine existence au laboratoire à Niamey et au Bénin où il dispose de bâtiments propres et bientôt d'un centre de documentation.

Des publications

Depuis la création du LASDEL, le nombre de projets de recherche gérés a régulièrement augmenté. La production de la série Etudes et Travaux du LASDEL (53 numéros parus) a connu une progression constante. Le LASDEL mène aussi une politique active de publications internationales dans des ouvrages ou des revues scientifiques de rang A. C'est ainsi, les membres de l'équipe ont

participé à plusieurs ouvrages collectifs (la construction sociale de la santé en Afrique ; la médecine inhospitalière, l'Etat et la corruption en Afrique de l'Ouest) et publié dans plusieurs revues (internationales, locales ou « intermédiaires »)¹³.

Un centre d'accueil de chercheurs

Le LASDEL accueille et appuie aussi depuis sa création des doctorants et chercheurs de pays africains ou du Nord, travaillant sur des thèmes similaires ou voisins. Il dispose à ce niveau d'une bonne expérience qui en fait un centre d'accueil apprécié des chercheurs et des étudiants.

L'organisation de sessions de formation à l'attention des étudiants

Le LASDEL organise également des sessions de formation intensive en collaboration avec d'autres institutions à l'intention d'étudiants avancés et de chercheurs (cf. 2 sessions de formation à l'intention des étudiants de l'université de Niamey et de l'université d'Abomey Calavy, en 2002 et 2003 et 2 sessions de l'université d'été du LASDEL organisé en 2004 et en 2006 avec l'appui financier de la fondation Volkswagen et de l'Université de Roskilde au Danemark).

5. La vocation régionale du LASDEL

Le LASDEL dispose désormais d'une base régionale depuis l'ouverture du centre de Parakou (février 2005). Celui-ci est dirigé par Nassirou Bako Arifari, socio anthropologue béninois, figurant parmi les initiateurs du LASDEL. Enseignant chercheur à l'Université d'Abomey Calavy. Par ailleurs, il collabore régulièrement dans le cadre de plusieurs programmes de recherche avec des équipes du Mali, du Burkina Faso et du Ghana.

Ouverture sur les pays anglophones

Le LASDEL s'ouvre sur les pays anglophones. Une équipe de l'université de Legon au Ghana est impliquée dans un programme de recherche du LASDEL (States at work). Par ailleurs, sa participation au consortium de recherche APPP avec plusieurs institutions issues de pays anglophones participe de cette démarche qui élargit ses réseaux hors du cercle francophone.

¹³ Bulletin de l'APAD, Bulletin du Codesria, Santé Publique et Sciences Sociales, Working Paper on African Societies, Tsantsa.

L'insertion des chercheurs dans de nombreux réseaux de recherches internationales

Plusieurs chercheurs du LASDEL sont de niveau international et participent aux activités de nombreux réseaux de recherche dans le cadre de colloques, de programmes de séminaires ou d'enseignement, ou dans le cadre de programme de recherche.

Un centre de documentation à vocation régionale

Ce centre dispose de locaux propres. Il permet au LASDEL de stabiliser une de ses vocations essentielles qui est de diffuser l'information scientifique en matière de sciences sociales à l'échelle d'une région qui en a vraiment besoin.

6. Les perspectives actuelles du partenariat scientifique dans le cadre du LASDEL

Le nouveau statut du LASDEL

Dans sa phase actuelle, le LASDEL acquiert un nouveau statut. Alors qu'il a fonctionné jusque-là comme un groupement d'intérêt scientifique associant des institutions du Nord et du Sud et agissant par le biais de mandataires nommés par le conseil de direction. Dans ce cas de figure, le LASDEL est certes un laboratoire indépendant, mais il est contrôlé sur le plan de sa gestion par un conseil de direction et sur le plan de son travail de recherche par un conseil scientifique. **Il cumule les avantages de l'autonomie et du contrôle.**

Depuis février 2007, il a désormais un statut juridique d'ONG. Il est intéressant de relever que le changement de statut n'était prévu pas au départ. La convention devait être renouvelée par tacite reconduction. Ce sont les différentes évaluations (conseil scientifique et évaluation indépendante mandé par le conseil de direction) dont il a été l'objet qui ont attiré l'attention sur l'importance d'un statut juridique clair. La nouvelle situation engage le LASDEL dans une autre dynamique, dont le principal apport est de lui permettre d'établir des partenariats individualisés avec chacun des anciens membres du conseil de direction. Celui-ci devient désormais un conseil consultatif d'accompagnement. Dans la nouvelle configuration, le LASDEL signera une convention de partenariat avec chacun de ses partenaires sur des bases qu'ils définiront conjointement.

Le LASDEL rentre dans une nouvelle phase dans laquelle les institutions qui l'ont créé vont changer de rôle. Elles n'auront plus qu'une fonction consultative et garderont un œil sur le fonctionnement du Laboratoire. Elle laisse place à l'assemblée générale des chercheurs qui devient désormais l'organe central de décision.

Les limites de l'expérience du LASDEL

On ne relèvera ici que les plus saillantes qui montre d'une certaine manière la précarité de l'entreprise, mais peut-être aussi ses potentialités. Une telle situation révèle surtout les difficultés liées à la mise en place d'une dynamique de recherche en sciences sociales dans un contexte africain.

- **L'institution est trop jeune**, sept ans à peine, pour permettre de tirer des leçons de son expérience. Pour le moment, le LASDEL est toujours dans sa phase de mise en place qui se poursuit avec l'idée de capitaliser les démarches les plus intéressantes, tant sur le plan institutionnel que sur le plan des pratiques de recherche ;
- **Le statut des chercheurs non encore recrutés par les universités est précaire**. Ils sont sans revenus fixes, donc peuvent, à tout moment, être tentés par la consultance, les projets de développement ou la politique. Pour le moment, la plupart d'entre eux sont en thèse. La question de leur avenir professionnel va se poser dès qu'ils auront obtenu leur doctorat.
- **Le LASDEL évolue dans un contexte peu favorable**, dans lequel la recherche en sciences humaines est faiblement valorisée et peu financée. Aussi, la profession de chercheur est-elle toujours perçue comme une position d'attente avec vers d'autres professions plus porteuses et plus socialement valorisées. Dès lors, il s'agit aussi pour le LASDEL de contribuer à fonder le métier de chercheur en lui donnant une certaine légitimité sociale. C'est probablement l'un des moyens par lesquels, la recherche en sciences sociales pourrait attirer les jeunes chercheurs et donner des raisons suffisantes, pour s'y maintenir aux chercheurs seniors.
- **Le financement du LASDEL repose sur des subventions et l'autofinancement généré par les programmes de recherche**. Ces deux sources sont précaires. L'un des problèmes que nous aurons à résoudre consistera à créer des bases financières solides à même de garantir, au moins, la prise des frais courants nécessaires au fonctionnement du laboratoire.
- **Il est important que le LASDEL ait une insertion forte dans les tissus universitaires locaux**. Cette insertion prend, pour le moment, des formes variées : la participation des universités locales aux structures de gestion du laboratoire, la formation à la recherche des étudiants à travers les programmes de recherche, le recrutement des chercheurs du LASDEL par les universités, l'animation scientifique, etc. Il est important que cette interaction se maintienne pour permettre au LASDEL d'être un outil efficace de renforcement des tissus universitaires locaux dans le domaine des sciences sociales.
- **Le caractère quelque peu « militant » du LASDEL**, dans sa phase actuelle, est certes un avantage, mais aussi une faiblesse car il faut trouver les moyens de routiniser l'activité et de la dégager des hommes qui la conduisent. C'est probablement l'un des défis que le laboratoire devra relever au plan institutionnel.

BIBLIOGRAPHIE

- Akam N. & Ducasse L., (dir.) 2002, « Quelle université pour l'Afrique ? » Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux
- Alzouma I. 1999, « Organisation de la recherche dans le système d'enseignement supérieur du Niger », Etude sectorielle pour la préparation d'une stratégie de développement de l'enseignement supérieur au Niger. Niamey. Document multigraphié.
- Bierschenk T. & Mongbo R., 2000, « L'hégémonie du paradigme développementaliste dans les sciences sociales au Dahomey-Bénin, i*Nouveaux Cahiers de l'IUED*, 10, pp. 217-223.
- Coimbra Group, 2005, « Travaux préparatoires à la mise en place du cadre commun de coopération dans l'enseignement supérieur entre l'UE et les pays ACP ». Louvain la Neuve, UCL. Document multigraphié.
- El Kenz A., 2004, « Les chercheurs africains, une « élite » ? » *Africa Review of Books*, CODESRIA, Dakar.
- Gaillard J. & Tullberg A-F, 2001, « Les chercheurs africains : une enquête par questionnaire. Boursiers IFS et INCO », Fondation Internationale pour la Science, Stockholm.
- LASDEL, 2001, « Programme scientifique du LASDEL 2001-2003 », Niamey.
- LASDEL, 2004, « Programme scientifique du LASDEL 2004-2006 », Niamey.
- Supiot A., 2002, « Les Sciences de l'Homme en Afrique », rapport multigraphié. Colloque sur l'Avenir des sciences de l'homme en Afrique, Nantes, novembre 2002.
- Tiyambe Zeleza P. & Adebayo O. 2004a, *African Universities in the twenty-first century. Volume 1. Liberalisation and internationalisation*, Dakar : CODESRIA
- Tiyambe Zeleza P. & Adebayo O. 2004b, *African Universities in the twenty-first century. Volume 2. Knowledge and society*. Dakar : CODESRIA
- Waast R., 2002, « L'état des sciences en Afrique. Synthèse. » IRD, Paris, Document multigraphié.
- Willame J.C. & Pierpaolo F., 2005, « Notes de synthèse pour la présentation de la recherche menée par la TF ACP du Groupe de Coimbra sur la condition et les besoins du système d'éducation supérieur dans les pays ACP ». Louvain-La-Neuve.

PROMOUVOIR LA RECHERCHE FACE À LA CONSULTANCE

AUTOUR DE L'EXPÉRIENCE DU LASDEL (NIGER-BÉNIN)

Jean-Pierre Olivier de Sardan

1. Anthropologie et développement : le Nord et le Sud¹⁴

Les rapports entre socio-anthropologie et développement se posent de façon fort différente au Nord et au Sud, en Europe ou en Afrique. En Europe, l'anthropologie du développement a beau proclamer — et démontrer — qu'elle relève d'abord et avant tout de la recherche fondamentale, les milieux universitaires et l'ethnologie académique ont une forte propension à la renvoyer dans le purgatoire quelque peu dévalorisé de la « recherche appliquée », et à considérer avec condescendance l'anthropologie du développement comme une forme déguisée de consultance ou d'expertise. La recherche pure aurait ainsi ses objets légitimes (par exemple parenté, mythes, religion, pouvoir, langage, voire, aujourd'hui, globalisation ou entreprise), dont le « développement » serait exclu, malgré l'omniprésence des institutions de développement et des politiques de développement aux quatre coins de la planète. Faire admettre que l'étude du « développement » (au sens non normatif du terme : les faits sociaux associés aux institutions et aux politiques de développement) soit un objet légitime de recherche reste une tâche difficile, en tout cas au sein de l'anthropologie académique.

En revanche, en Afrique, le problème est presque inverse. Il semble impossible d'échapper au développement¹⁵. Les sciences sociales baignent dedans, au cœur même des Universités, et il est difficile de trouver des programmes de recherches

¹⁴ Texte écrit en 2009 et paru en 2011 dans les *Cahiers d'Etudes Africaines*, 202-203 (2-3). Je remercie Giorgio Blundo, Aïssa Diarra, Yvan Droz, Philippe Lavigne Delville, Abdoulaye Mohamadou et Mahaman Tidjani Alou pour leurs remarques sur une première version de ce texte.

¹⁵ Voir BIERSCHEK & MONGBO (2000), dont la démonstration concernant le Bénin vaut pour bien d'autres pays.

qui n'aient pas de liens quelconques avec le développement, ses objets, ses rhétoriques. La sociologie et l'anthropologie sont en première ligne, dans la mesure où elles sont mobilisées, dès qu'il est question de « développement », aux côtés de disciplines plus proches des centres de décision telles que l'agronomie, l'économie ou la santé¹⁶. Mais ce n'est pas forcément bon signe pour la recherche elle-même. On verra en effet que la multiplication des consultations et expertises financées par les institutions de développement est paradoxalement un des principaux obstacles à la constitution de capacités de recherche en sciences sociales. Dans un tel contexte, la priorité scientifique devient tout autre, selon nous : il convient, d'une part, de se débarrasser des effets pervers de la consultance pour laisser un espace spécifique à une véritable recherche et, d'autre part, d'élargir les recherches socio-anthropologiques sur le développement à d'autres objets (gouvernance, État, politiques publiques, professions, etc.).

Nous décrirons tout d'abord les difficultés qui hypothèquent la constitution en Afrique même de pôles de recherches en sciences sociales¹⁷, en nous attardant particulièrement sur la question de la consultance, avant de présenter une tentative originale pour surmonter ces difficultés, dont nous avons été partie prenante, à savoir l'expérience du LASDEL¹⁸, en vue d'en dégager quelques leçons plus générales.

2. Les principaux problèmes de la recherche socio-anthropologique en Afrique

La situation qui existe au Niger et au Bénin, où le LASDEL est implanté, est à peu près la même partout en Afrique francophone. Le constat est globalement sévère : malgré le nombre devenu important d'enseignants dans les universités subsahariennes, très peu de chercheurs africains publient dans des ouvrages scientifiques reconnus ou dans des revues internationales qui ont un comité de lecture (dites de rang A) ; rares sont les doctorants africains en sciences sociales qui soutiennent des thèses de bon niveau international donnant lieu à des publications ; la lecture d'articles ou d'ouvrages en anglais est presque inconnue de la plupart des sociologues ou anthropologues africains francophones, etc. Quels que soient les indicateurs, ils sont au rouge ! Bien sûr il existe diverses

¹⁶ Sur la recherche agronomique au Niger, voir MOHAMADOU (2003) ; sur la recherche au Bénin, voir DAHOUN (1997).

¹⁷ Notre expérience porte essentiellement sur l'Afrique de l'Ouest francophone, et l'on peut penser que l'Afrique anglophone connaît des situations différentes.

¹⁸ Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local <www.lasdel.net>.

exceptions, d'autant plus admirables, qui sont en général liées à des insertions individuelles dans des réseaux de recherche internationaux¹⁹.

Quelles sont les raisons d'une situation aussi préoccupante ? Nous en soulignerons sept, même s'il y en a bien d'autres.

- Le « manque de moyens » (ou même l'absence de moyens) affectés à la recherche par les pouvoirs publics en Afrique est bien sûr mis en avant par tous les acteurs, et c'est un problème bien réel (la place excessive prise par les consultations et les expertises est d'ailleurs l'une des conséquences de ce manque de moyens). Mais il ne faut pas que ce dénuement masque d'autres problèmes, qui existent eux aussi

- L'absence de politiques nationales ou régionales de recherche en sciences sociales qui, certes, va de pair avec le manque de moyens, mais qui ne s'y résume pas, doit ainsi être soulignée. Une véritable politique de recherches en sciences sociales, du côté des universités ou des pouvoirs publics en Afrique, impliquerait que des priorités soient définies, que des financements soient recherchés auprès des partenaires, et qu'un dispositif scientifiquement sérieux d'incitation, de sélection, d'évaluation et de subvention soit mis en œuvre, autour d'appels à candidatures pour des programmes de recherche. On en est très loin

- Le peu d'intérêt concret (à quelques exceptions près)²⁰ manifesté depuis des dizaines d'années par les centres de recherche, les universités et les coopérations bilatérales ou multilatérales des pays du Nord pour l'appui à la constitution et au développement de véritables pôles d'excellence autonomes en sciences sociales dans les pays africains doit aussi être souligné : dans le monde scientifique du Nord, aussi, les mécanismes de patronage, de tutorat, de complaisance, et de condescendance sont trop fréquents. Les équipes du Nord se satisfont le plus souvent d'avoir comme partenaires en Afrique des chercheurs isolés, qui apparaissent alors comme leur caution, leur protégé ou leur « client », ou, sinon, de passer des conventions avec des institutions formelles (universités, facultés ou départements, centres officiels de recherche)²¹, dont ils mettent en doute

¹⁹ Pour des analyses plus générales sur la recherche en sciences sociales en Afrique vue par des chercheurs européens, voir GAILLARD et WAAST (1988), BERNAULT (2001), WAAST (2002), DROZ et MAYOR (dir.) 2009 (ce dernier ouvrage contient aussi des chapitres de chercheurs africains).

²⁰ Le CODESRIA, structure africaine associative d'appui à la recherche en sciences sociales, financé par des partenaires du Nord, doit être ici évoqué, comme diverses institutions du Nord telle que l'AUF (agence universitaire de la francophonie), Aire-développement (puis Aires-Sud, en France), le CRDI (Centre de recherches pour le développement international, au Canada) ou la FIS (Fondation internationale pour la science, en Suède). Mais ces appuis incontestables à la recherche en Afrique n'ont que très rarement débouché sur la constitution de véritables équipes de recherche pérennes. Le LASDEL reste donc, hélas, une des très rares exceptions.

²¹ Les instituts de recherche officiels (IFAN, ISH, IRSH, CBRST, CNRST, etc.), nés lors des indépendances à partir des anciennes structures coloniales, n'ont le plus souvent pu impulser en leur

en privé le dynamisme scientifique, la capacité à travailler en équipe et la fiabilité, mais qui leur servent de paravents ou de couvertures. Pourtant, une coopération scientifique internationale saine, sur des bases d'un partenariat non pas rhétorique mais réel, est indispensable : cela implique l'existence au Sud d'équipes qui ne soient pas de papier, et qui puissent faire le poids face aux partenaires du Nord²²

- Il faut y ajouter la raréfaction dramatique des bourses de mastère et surtout de doctorat vers les pays du Nord, et en particulier la France (après de nombreuses années où ces bourses n'étaient guère délivrées sur la base de l'excellence, mais sur des bases clientélistes, tant du côté des pays africains que du côté des coopérations du Nord). Or, on ne peut aujourd'hui former des doctorants africains en sciences sociales compétents qu'en recrutant les meilleurs et en les faisant se confronter aux étudiants des pays du Nord, en leur donnant accès aux enseignements doctoraux et aux ressources documentaires de pointe, autrement dit en leur permettant de se désenclaver et d'intégrer des réseaux internationaux

- La dégradation de la qualité du système d'enseignement, au Niger comme dans les pays voisins, depuis le primaire jusqu'au lycée et y compris à l'université (avec ses corollaires : désintérêt pédagogique, corruption galopante, faible maîtrise de la langue française écrite, mauvais niveau en anglais), rend particulièrement difficile le recrutement de bons étudiants en vue d'études doctorales. Sans bons étudiants, pas de bons docteurs, et donc pas de bons chercheurs ! Le LASDEL (voir *infra*) n'arrive plus à trouver assez de bons doctorants dans la sous-région pour les bourses qu'il a pu obtenir sur ses programmes de recherche

- La fuite des cerveaux africains vers les pays du Nord, souvent stigmatisée, n'est pas forcément nuisible, si le chercheur expatrié continue à investir une partie de son énergie scientifique dans son pays d'origine. Elle n'est toutefois pas favorable à la création d'équipes sur place. Mais c'est la fuite interne, vers la politique, qui est la plus négative. Les universitaires, en effet, depuis la fin des régimes militaires et la démocratisation, alimentent les cabinets ministériels et présidentiels, comme les conseils des ministres

- Enfin, parmi les causes internes, qui restent selon nous principales, on doit mettre en première ligne les effets négatifs de la consultance : c'est ce point que nous allons développer.

sein la création de véritables équipes de recherche, ni faire émerger des dynamiques collectives. Malgré quelques succès, ils apparaissent à divers égards comme des structures bureaucratiques ou des coquilles vides, et leurs chercheurs privilégient eux aussi les consultances individuelles.

²² Combiner une réelle indépendance scientifique et une insertion dans des réseaux internationaux constitue selon nous une stratégie incontournable pour le développement de la recherche africaine, qui pourrait aussi être exprimée par la formule : « Ni dépendance envers les institutions scientifiques du Nord, ni repli afro-centriste ».

3. Les effets négatifs de la consultance

Au Niger comme dans les pays voisins, la consultance et l'expertise en sciences sociales sont devenues un marché très important drainant toutes les forces disponibles à l'université et au-delà. Les bailleurs de fonds, quels qu'ils soient (institutions internationales, agences de coopération, ONG du Nord, etc.), y font un recours systématique. Les enseignants-chercheurs de l'université y consacrent tout leur temps disponible en dehors des enseignements. Les bureaux d'études se multiplient. Les étudiants s'inscrivent massivement dans ces filières pour cette raison²³.

Les avantages

Il y en a au moins deux.

- D'une part, ce marché distribue des revenus importants, et permet à de nombreux professionnels africains en sciences sociales de multiplier par trois, cinq, ou même dix, leurs salaires. Certes, l'accès à ce marché est inégal, et si certains y gagnent parfois plus que les chercheurs les mieux diplômés du Nord, beaucoup n'ont qu'un accès épisodique aux ressources de la consultance. Mais celle-ci fournit un débouché important aux (trop) nombreux étudiants en sciences sociales de l'université ;

- Ce recours que les institutions de développement font aux sciences sociales est une forme de reconnaissance et de valorisation de celles-ci, et les introduit dans le monde de l'appui à l'action publique et de l'aide à la décision. Sur le principe, c'est un avantage. Dans les faits, on peut se demander si les expertises sociologiques qui s'empilent dans les placards ont un impact réel. Mais c'est une autre question.

Les inconvénients

Ils sont, selon nous, très importants et handicapent profondément la recherche en sciences sociales²⁴ ;

- Dans la mesure où la plupart des enseignants en sciences sociales de l'université passent leur temps libre hors enseignement à rechercher des consultations ou à en faire, ils n'ont pas de temps à consacrer à l'élaboration de programmes de recherche et encore moins à des recherches de terrain ;

²³ Au Niger, ils sont environ 450 en première année de sociologie ; au Bénin, près de 1 000 !

²⁴ Cet état de fait a été souvent constaté (DROZ 2009 : 28), mais plus rarement analysé de façon détaillée.

- Pour la même raison, ils ne font que très peu de recherches documentaires, et sont très peu à jour dans leurs lectures, alors que les connaissances évoluent très rapidement dans nos domaines ;
- Dans la consultation, l'expert est coupé du milieu universitaire (chacun pour soi) et fait travailler des enquêteurs selon un schéma de sous-traitance au service de ses intérêts personnels : ceci est aux antipodes des débats et échanges entre collègues, indispensables aujourd'hui à une bonne recherche ;
- Mais l'effet le plus négatif est sans doute la perte des repères sur ce que sont les critères d'une bonne recherche. Nous allons développer ce point.

Un problème majeur : le brouillage des frontières entre recherche et consultance

La consultance a ses règles du jeu, ses ressources et ses contraintes, qui ne sont pas les mêmes que pour la recherche. Mais, à force d'enchaîner les consultations, de nombreux enseignants en sciences sociales finissent par « oublier » les règles du jeu, les ressources et les contraintes propres au « mode recherche » (qui sont pourtant des standards internationaux) et ne plus fonctionner que sur un « mode consultance ». Ils ne peuvent plus ou ne savent plus faire de la recherche, selon les standards internationaux (car, aujourd'hui, les standards de qualité sont internationaux : on ne saurait, selon nous, se satisfaire d'une recherche « africaine » de quatrième division, au rabais). Quand ils sont socio-anthropologues, ils abandonnent trop souvent les exigences qui définissent « la rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan 2008).

Le tableau ci-dessous montre les oppositions entre ces deux « modes » (présentées sous forme idéal-typique).

Mode consultance	Mode recherche
Termes de référence imposés (sujet, questions de recherche, méthodologie, sites, etc.) ²⁵	Problématique élaborée principalement par le chercheur, qui choisit à cet effet ses propres outils méthodologiques
Temps imparti court ou très court	Travaux à moyen ou à long terme
Enquêtes rapides, peu de temps de terrain	Priorité aux enquêtes de terrain intensives
Pas ou peu de recherche documentaire académique, lecture préférentielle ou unique de rapports et littérature grise ou	Recherche documentaire tous azimuts systématique

²⁵ Pierre-Joseph LAURENT (2006) insiste à juste titre, à partir de son expérience de collaboration avec la Commission nationale de la décentralisation au Burkina Faso, sur cette question fondamentale des « termes de référence » imposés, incompatibles avec la définition par un chercheur de sa problématique.

officielle	
Positionnement dans des débats internes au monde du développement (pauvreté, participation, efficacité, <i>empowerment</i> , gestion, etc.)	Positionnement dans des débats scientifiques, théoriques et empiriques
Usage de la rhétorique des bailleurs de fonds (cadre logique, objectifs généraux et spécifiques, recommandations, etc.)	Usage de la rhétorique de la recherche (états de la question, problématique, hypothèses, questions de recherche, références théoriques)
Recours routinier et immodéré aux travaux d'autrui sans souci de citation, voire parfois au quasi plagiat (copier-coller, non-respect des normes académiques en matière de citations et de référence).	Normes strictes quant aux citations et références, forte condamnation du plagiat
Pression forte pour une aide à l'action et une recherche opérationnelle au service du commanditaire	Priorité à la production de connaissances nouvelles et empiriquement fondées
Auto censure pour ne pas déplaire au commanditaire	Liberté de parole, priorité à la véridicité
Produit : un rapport	Produit : un article, un chapitre, un livre
Évaluation des rapports par des bailleurs de fonds peu compétents en sciences sociales	Évaluation des publications par des pairs

Au-delà même de la consultance, l'intrusion au sein de la recherche africaine de diverses « normes pratiques » propres au monde du développement (et aux diverses formes de « rente » qu'il distribue) a de nombreux effets pervers, et engendre en particulier un processus de « vénalisation » ou de « mercenarisation » indépendamment de tout critère de qualité scientifique qui, lui aussi, brouille les frontières entre recherche et consultation, entre recherche et développement. Le « paiement à l'acte » se généralise, indépendamment du salaire, pour des activités qui, normalement, font partie du cahier des charges ordinaires d'un universitaire. Aujourd'hui, par exemple, les colloques scientifiques organisés par diverses universités africaines (toujours sur des budgets financés par des bailleurs de fonds extérieurs) rétribuent l'ensemble des intervenants (le plus souvent admis sur des bases extrêmement laxistes)²⁶, à l'image des « jetons de présence » et autres *per diem* distribués de façon courante à tous les participants à des réunions initiées par les projets et institutions de développement. De même, au Niger, la publication d'un quelconque article scientifique par un enseignant donne lieu au versement à ce dernier d'une prime sur le budget de l'université²⁷. Ces pratiques qui, comme la

²⁶ À l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la base habituelle de rétribution des communications lors des colloques, sans véritable sélection, est de 100 000 FCFA par personne.

²⁷ Elle est également de 100 000 FCFA.

consultance, permettent en un sens de compenser des salaires trop faibles, sont en complète rupture avec les standards internationaux, et on peut penser qu'elles contribuent à isoler les chercheurs africains.

4. *Peut-on échapper à l'hégémonie de la consultance ?*

Nous ne voulons pas ici « condamner » la consultance en elle-même : la bonne consultance existe, et elle est nécessaire (même si une consultance mercenaire de mauvaise qualité est, hélas, beaucoup trop répandue)²⁸. Mais c'est l'hégémonie excessive, en Afrique, de la consultance dans le domaine des sciences sociales qui est à mettre en cause : son omniprésence comme les (mauvaises) habitudes nées de sa pratique continuelle aboutissent en effet à bloquer toute avancée de la recherche en sciences sociales proprement dite sur le continent. On peut aussi penser que cela entraîne également une baisse de qualité de la consultance elle-même : sans bonne recherche en sciences sociales à laquelle s'adosser, il ne peut y avoir de bonne consultance. La séparation du marché de la consultance en deux sphères distinctes — les consultants internationaux d'un côté, les consultants nationaux de l'autre, moins payés — aboutit par ailleurs le plus souvent à abaisser les critères de qualité pour la consultance nationale (celle qui nous intéresse ici).

Pourtant, il est possible, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, de développer un pôle de recherche en sciences sociales et de former les compétences nécessaires, autrement dit d'échapper à cette dérive permanente et excessive vers la consultance²⁹. L'expérience du LASDEL en témoigne³⁰.

Créé en 2001 à Niamey, le LASDEL est un laboratoire de recherche en science sociale de forme coopérative, de statut nigérien, avec un site à Niamey (Niger) et un site à Parakou (Bénin). Il comporte aujourd'hui vingt-quatre chercheurs sur ses deux sites³¹. Il a bénéficié, jusqu'en 2006, de l'appui d'institutions de recherche du Sud et du Nord³² qui constituaient son conseil de direction et à qui il rendait des

²⁸ La consultance de qualité n'est d'ailleurs pas qu'« appliquée », et elle produit aussi des connaissances valables. Il existe des études menées par des consultants valant largement un travail de recherche. D'autre part, quelques rares chercheurs africains arrivent à mener une activité de consultants parallèlement à leurs recherches, sans que ce soit trop au détriment de celles-ci. Enfin, certaines consultances peuvent utilement frayer la voie à des programmes de recherches.

²⁹ La question de l'application des recherches, c'est-à-dire du passage de la recherche fondamentale à l'action, *via* parfois la recherche appliquée (ou la recherche-action) est une tout autre question qui n'a pas de réponse simple, et que nous n'aborderons pas ici (OLIVIER DE SARDAN 2004).

³⁰ Pour une présentation de l'histoire de la création du LASDEL et de ses partenariats, voir TIDJANI ALOU (2009).

³¹ Seize d'entre eux ont un doctorat.

³² Universités de Niamey, de Cotonou, de Parakou ; CNRS, EHESS et IRD (France) ; IUED (Genève).

comptes, et continue encore à être accompagné par un conseil scientifique international³³.

Son orientation scientifique fondamentale porte sur l'analyse de la délivrance des services et biens publics ou collectifs en Afrique, menée en recourant à des enquêtes de terrain qualitatives, de type socio-anthropologique. Divers axes de recherche déclinent cette orientation à travers des programmes nationaux et internationaux : services publics, pouvoirs locaux, État local, système de santé, foncier...

Un processus à long terme

Si le LASDEL, comme institution, existe depuis 2001, sa préhistoire remonte quelques années auparavant. Il est né avant tout à partir de l'élaboration de problématiques communes et d'une expérience partagée du terrain, autour de programmes de recherche internationaux auxquels divers chercheurs avaient participé à Niamey, et où nous avons appris à travailler ensemble, à nous estimer mutuellement, à privilégier l'enquête, et à pratiquer le travail en équipe. Ils ont donné lieu à de nombreuses publications collectives³⁴. Il faut également mentionner le rôle joué par l'APAD (association euro-africaine pour l'anthropologie du développement et du changement social), dans les années 1990, tant dans la promotion d'une recherche socio-anthropologique africaine (mais connectée à des réseaux européens) que dans l'appui aux publications de chercheurs africains (avec le *Bulletin de l'APAD*). Quatre des membres fondateurs du LASDEL en 2001 étaient également au bureau de l'APAD dans les années précédentes ou allaient y entrer par la suite³⁵.

Par la suite, dès la fondation du laboratoire, le souci d'éviter toute forme de consultance et de développer un pôle de recherche de haut niveau a été au centre

³³ La présidente en était la regrettée Gerti Hesseling, de l'Institute of African Studies de Leyden (Pays-Bas), à qui nous tenons à rendre hommage ici.

³⁴ Ces programmes, qui ont en quelque sorte ouvert la voie à la création du LASDEL, ont d'abord porté sur la santé avec, dans un premier temps, les représentations populaires des maladies (JAFFRE & MOUMOUNI 1993, 1994 ; OLIVIER DE SARDAN, MOUMOUNI & SOULEY 2000 ; JAFFRE & OLIVIER DE SARDAN 2003 ; MOUMOUNI 2003 ; SOULEY 2003) puis, dans un second temps, les interactions soignants-soignés (JAFFRE & OLIVIER DE SARDAN 2003 ; MOUSSA 2003 ; SOULEY 2003b). Mais ils ont aussi concerné les pouvoirs locaux (BAKO ARIFARI 1998, 1999 ; BIRSCHENK & OLIVIER DE SARDAN 1998 ; OLIVIER DE SARDAN 1999), les courtiers en développement (BAKO ARIFARI 2000 ; BIRSCHENK, CHAUVEAU & OLIVIER DE SARDAN 2000 ; TIDJANI ALOU 2000), l'hydraulique villageoise (OLIVIER DE SARDAN & ELHADJI DAGOBI 2000), ou la petite corruption (BAKO ARIFARI 2001 ; BLUNDO & OLIVIER DE SARDAN 2001 ; TIDJANI ALOU 2001). Après la création du LASDEL, de nouvelles recherches et publications ont développé ces thèmes.

³⁵ Nassirou Bako Arifari, Abdoulaye Mohamadou, Jean-Pierre Olivier de Sardan, Mahaman Tidjani Alou.

de la stratégie collective³⁶. Certes, nos thèmes de recherche intéressaient particulièrement les institutions de développement, et recoupaient plusieurs de leurs préoccupations : les chantiers concrets du LASDEL étaient et sont encore le fonctionnement des formations sanitaires, l'appareil judiciaire, la corruption, les pouvoirs locaux, la décentralisation, les problèmes fonciers, l'élevage mobile, les politiques publiques, l'aide alimentaire... De tels sujets sont des enjeux politiques, sociaux, et de développement. Et ce sont des institutions de développement qui ont financé la plus grande partie des travaux du LASDEL sur ces questions, mais en acceptant que nous les traitions sur un mode recherche.

Ceci a impliqué un certain nombre de choix très clairs, qui sont autant de « garde-fous » pour éviter une quelconque dérive vers le bureau d'études :

- Ne jamais accepter de contrat d'études sur des termes de référence imposés, et toujours élaborer nous-mêmes notre problématique et utiliser notre propre méthodologie ;
- N'accepter de contrat d'études que sur nos axes scientifiques et dans nos domaines de compétence ;
- Privilégier les contrats à moyen terme (3 ans), incorporant dans leur budget des bourses pour des doctorants africains ;
- Soumettre tout contrat à une approbation du conseil de laboratoire, et jouer la transparence totale dans les budgets ;
- Rendre des comptes scientifiques (et des comptes financiers) à des instances internationales indépendantes (conseil scientifique, comité de direction, audits scientifiques, organisationnels et financiers).

Le résultat a été dans son ensemble nettement positif, puisque nous sommes aujourd'hui plus sollicités que ce que nos forces nous permettent, nous avons plusieurs fois refusé des consultations importantes, à la grande surprise de nos interlocuteurs, nos publications sont nombreuses³⁷, et nous avons acquis une réelle réputation scientifique internationale (susitant parfois même des attentes

³⁶ Cependant, malgré nos affirmations répétées, beaucoup de nos collègues nigériens, comme divers bailleurs de fonds, ont longtemps considéré que le LASDEL était un nouveau « bureau d'études » : ceci est significatif de la domination du mode de la consultance dans les schémas mentaux tant des universitaires que des institutions de développement ! De même, d'autres schémas mentaux stéréotypés attribuent souvent la « paternité » du LASDEL à l'un d'entre nous, voire à une institution du Nord (!!), au mépris de la vérité, et en sous-estimant voire en ignorant le caractère éminemment collectif et nigéro-béninois de cette entreprise. Cet article entend justement dépasser la mise en avant de facteurs personnels (il y en a évidemment au LASDEL, comme partout) pour souligner les choix stratégiques et la production commune de normes spécifiques au sein d'une petite institution africaine de type coopératif.

³⁷ On notera par exemple que la série *Études et Travaux du LASDEL* (accessible en ligne sur le site du LASDEL) devrait atteindre, en 2011, son centième numéro. Deux ouvrages collectifs rédigés par les chercheurs du LASDEL témoignent aussi de cette production, l'un sur « La crise alimentaire au Niger » (*Afrique Contemporaine*, 225, 2008), l'autre sur « Les pouvoirs locaux au Niger » (OLIVIER DE SARDAN & TIDJANI ALOU dir. 2009).

excessives à notre égard). Le LASDEL collabore avec une dizaine d'institutions de recherche à travers le monde et accueille régulièrement des doctorants et chercheurs d'autres pays d'Afrique ou venant d'Europe et des États-Unis. Il a, en quelques années, obtenu le financement de sept programmes pluri-annuels (dont trois concernent également d'autres pays africains) dont douze bourses doctorales pour des Nigériens et des Béninois. La plupart de ces programmes sont financés par des agences de développement qui ont, pour l'occasion, accepté un partenariat de recherche avec le LASDEL, et ont partagé notre souci de nous soumettre à des exigences scientifiques de niveau international, et de former de jeunes chercheurs africains sur la base de telles exigences. Il en est résulté de nombreuses publications scientifiques.

Une autre spécificité du LASDEL est d'avoir toujours réuni sur chaque programme plusieurs chercheurs du laboratoire, dans des configurations diverses, avec une phase initiale caractérisée, le plus souvent, par une enquête collective, et d'avoir de surcroît développé deux programmes fédérateurs regroupant tous les chercheurs du laboratoire (un « Observatoire de la décentralisation » et l'Université d'été du LASDEL)³⁸. Les collaborations de recherche et les proximités scientifiques entre les membres de l'équipe sont donc multiples, avec des phases de terrain commun, des objets proches, des problématiques partagées, et des méthodes qualitatives similaires.

Enfin, la vocation régionale du LASDEL s'est affirmée essentiellement par le fait que plusieurs programmes de recherches associent notre laboratoire à des chercheurs des pays voisins partageant nos préoccupations et nos problématiques, et que nous assurons la formation de jeunes chercheurs de ces pays, soit sur place, soit à Niamey.

Notre parcours n'est pas cependant fait que de succès, et divers problèmes pouvant handicaper ou même menacer l'avenir subsistent³⁹ : le financement pérenne du laboratoire est loin d'être acquis, et les subventions de la plupart de nos partenaires du Nord, dont le soutien avait été important durant les premières années du laboratoire, ont à peu près disparu, malgré certains engagements ; il nous faut donc trouver des ressources complémentaires, en particulier dans le domaine de la formation ; notre portefeuille de programmes de recherche doit être renouvelé ; les rapports de recherche sont souvent remis tardivement, et le respect des échéances et délais n'est pas encore assez intégré dans notre culture collective ; le site de Parakou n'a pas encore la vitalité et le dynamisme souhaitables ; les thèses durent beaucoup trop longtemps, les thèses soutenues

³⁸ Celle-ci a, sur quatre sessions de deux ou trois semaines chacune, accueilli déjà près de cent cinquante stagiaires, doctorants et pré-doctorants (dont 85 % d'Africains et 15 % d'Européens).

³⁹ Mahaman TIDJANI ALOU (2009 : 146-147) évoque, lui aussi, certaines des limites actuelles de l'expérience du LASDEL.

sont encore en nombre insuffisant, et certains abandons sont à déplorer⁴⁰; l'intégration de nos jeunes chercheurs dans les universités du Niger et du Bénin n'est pas assurée ; nous avons un grave déficit de chercheurs seniors en mesure de diriger des thèses, d'assurer l'encadrement des jeunes chercheurs et de garantir une exigence durable de qualité (sans parler des promotions, très coûteuses en temps, de nos quelques chercheurs seniors vers des fonctions universitaires ou parfois politiques)⁴¹ ; plus largement, nos chercheurs sont en général débordés et surmenés; enfin, nous avons désormais du mal à trouver de bons candidats pour les bourses de doctorat que nous obtenons.

Autrement dit, le LASDEL, même s'il a dépassé l'âge de raison, reste encore fragile : sa pérennité à long terme n'est pas totalement garantie.

Quelques leçons à en tirer

On peut proposer, à partir de cette expérience singulière, qui n'a certes pas vocation à être copiée ou répliquée telle quelle, des enseignements plus généraux sur les moyens par lesquels on peut échapper à la fatalité de la consultance et promouvoir la constitution de laboratoires de recherche en sciences sociales dans les pays africains, sous des formes par ailleurs nécessairement diverses selon les contextes nationaux. Voici une dizaine de leçons que nous pouvons tirer de notre propre pratique, et qui nous semblent avoir une portée plus générale :

1) Une équipe véritable (pouvant devenir ultérieurement un laboratoire) doit se constituer sur la base de programmes de recherche, autrement dit d'une expérience de travail en commun, avec des problématiques partagées par tous et des enquêtes de terrain menées, en partie au moins, conjointement. Or, les équipes en Afrique ne sont en général que des équipes en papier, qui se constituent le plus souvent sur la base de la répartition d'un financement externe, redistribué par tel ou tel « patron », ou lié à telle ou telle allégeance, et donc sans dynamique propre et sans pérennité !

2) Un fonctionnement en équipe implique une grande confiance mutuelle, l'absence de luttes de pouvoir personnelles, une émulation intellectuelle, une prise de décision collective, et une volonté de transparence, quelles que soient les différences individuelles (elles sont inévitables et même souhaitables) et parfois les différends (ils surviennent forcément). Cette condition doit être particulièrement

⁴⁰ Trois des fondateurs du LASDEL sont aujourd'hui consultants professionnels et n'ont donc pu mener à bien leurs projets de thèse (*note de l'auteur ajoutée en décembre 2011*)

⁴¹ Le premier directeur du LASDEL, Mahaman Tidjani Alou, est devenu doyen de la faculté de droit et sciences économiques de Niamey et conseiller spécial à la Présidence de la République du Niger, le deuxième directeur du LASDEL, Abdoulaye Mohamadou, est devenu directeur général de l'INRAN, puis directeur de cabinet du Ministre des affaires étrangères du Niger, le directeur délégué du LASDEL au Bénin, Nassirou Bako Arifari, est devenu député, puis Ministre des affaires étrangères du Bénin (*note de l'auteur ajoutée en décembre 2011*).

soulignée, car elle est une des plus difficiles à réaliser. Elle n'est pas, non plus, modélisable !

3) La mise sur pied d'un laboratoire est une œuvre de longue haleine qui exige, sans doute, plus d'une dizaine d'années pour devenir une institution durable. Une aide institutionnelle, au début, semble indispensable⁴², de même qu'une insertion dans des réseaux internationaux. Un soutien de base minimal sur le long terme reste souhaitable, pour éviter une fuite vers la recherche de contrats à tout prix.

4) Les chercheurs qui entrent dans un tel processus doivent avoir le « virus » de la recherche. On y gagne moins que dans la consultance, mais on en retire beaucoup plus de satisfactions intellectuelles, et on y bénéficie d'un contexte professionnel collectif beaucoup plus stimulant⁴³. Certaines activités du laboratoire doivent à cet égard rester bénévoles : il ne peut y avoir de recherche en Afrique sans une part de militantisme.

5) Un revenu minimum convenable doit pourtant être fourni aux chercheurs. Il serait impossible que le laboratoire salarié lui-même ses chercheurs sur une base permanente. Il convient donc, d'un côté que les chercheurs aient un revenu régulier extérieur (salaires d'universitaires, bourses de thèse, bourses postdoctorales), de l'autre côté qu'ils aient des revenus complémentaires convenables dans le cadre des programmes de recherche du laboratoire⁴⁴. Le laboratoire doit aussi fournir un cadre de travail satisfaisant doté des équipements indispensables (bureaux, documentation, secrétariat et gestion, informatique, internet, etc.) dont le financement est assuré par des subventions d'un côté, et par des prélèvements sur les programmes de recherche, de l'autre.

6) Pour éviter le repli sur soi et les rentes de situation, il est indispensable de former sans cesse de nouveaux assistants et doctorants, par leur intégration dans les programmes de recherche, et aussi de recruter autant que possible de nouveaux chercheurs. Ceux-ci doivent être sélectionnés sur la base de la compétence avant tout, et avoir préalablement participé à des programmes de recherche du laboratoire (seule façon de tester non seulement leurs compétences mais aussi leur capacité à s'intégrer à l'équipe). Ils ne peuvent être choisis que par les membres du laboratoire et en aucun cas imposés de l'extérieur.

⁴² Les soutiens de base (et les subventions d'équipement) dont le LASDEL a bénéficié de la part de la coopération française, de l'IRD, et de la coopération suisse ont été ainsi particulièrement précieux durant les premières années de création du LASDEL. Ils ont aujourd'hui disparu à 90 % (sauf en ce qui concerne la coopération suisse), mais nous bénéficions depuis trois ans d'une aide institutionnelle de la coopération danoise, qui touche à sa fin.

⁴³ Toute consultance individuelle ne peut bien sûr être exclue, mais on peut estimer que, pour un enseignant d'une université africaine qui serait réellement soucieux de mener de véritables activités de recherche, le temps libre hors enseignement consacré à la consultation ne devrait pas dépasser un maximum de 50 %.

⁴⁴ Le LASDEL a ainsi une grille de rémunérations des chercheurs pour les contrats, adoptée en assemblée générale. 20 % des salaires sont versés au laboratoire.

7) La dépendance envers un seul bailleur de fond doit être évitée au maximum. La diversification des financements est hautement souhaitable, pour ne pas devenir le « client » attiré d'un « parrain », que ce soit une agence de développement ou une institution de recherche du Nord.

8) Une professionnalisation dans tous les domaines (gestion, comptabilité, division du travail, production de normes collectives, etc.) doit s'opérer progressivement : impossible à exiger de façon intégrale au début, son absence ne peut être admise plus tard. Cette professionnalisation doit être intégrée dans un plan stratégique du laboratoire et accompagner sa montée en puissance.

9) Une politique locale d'animation scientifique, de vulgarisation des résultats et de restitutions, d'organisation de débats, de diffusion de documents accessibles à un public plus large que les seuls chercheurs, est indispensable pour avoir un réel ancrage dans le pays et jeter des ponts vers les étudiants, les cadres de la fonction publique, les professionnels du développement, ou les militants associatifs.

10) Enfin, la bataille pour la qualité doit être incessante, il faut une vigilance permanente pour ne pas baisser peu à peu le niveau d'exigence scientifique, tant au niveau des enquêtes de terrain que des rapports et publications ou de la production des thèses ; il faut trouver peu à peu des dispositifs garantissant cette qualité dans la durée.

Ces leçons sont directement issues de notre propre histoire : nous les dégageons *a posteriori*, car, au départ, elles étaient loin d'être aussi claires dans nos esprits, et c'est seulement avec le recul du temps qu'elles nous apparaissent comme ayant permis la constitution et le développement du LASDEL. Notre désir commun de développer un pôle d'excellence en sciences sociales en Afrique même, qui était sans doute le seul objectif explicite du début, n'a pu prendre forme et devenir réalité que grâce à ces dix « principes ».

Pour réussir à édifier en sciences sociales un pôle de recherche digne de ce nom dans un pays africain, il peut sembler souhaitable de respecter des principes proches de ceux énumérés ci-dessus. Mais il ne doit pas y avoir un modèle unique, pas plus que les sciences sociales ne doivent se résumer dans un pays à un seul type de laboratoire ! Plusieurs équipes, diverses, tant dans leurs thématiques que dans leurs disciplines ou dans leurs dispositifs, sont évidemment souhaitables dans un même pays.

On doit aussi rappeler qu'il existe, au Niger comme ailleurs, des chercheurs sérieux, en dehors de toute équipe. Mais leur isolement peut facilement les décourager, et leur rend la tâche plus difficile.

5. Recherche et citoyenneté

L'existence d'un pôle de recherche en sciences sociales en Afrique même implique aussi pour les chercheurs qui en font partie une responsabilité particulière au niveau de l'insertion dans les débats publics, dans l'arène nationale ou régionale, exigence à laquelle ne sont pas en général soumis nos collègues africanistes du

Nord. Les sollicitations et les demandes sont en effet incessantes, tant en amont (du côté des commanditaires) qu'en aval (du côté des acteurs locaux) quant à l'impact, l'opérationnalité éventuelle ou l'usage social des résultats d'enquêtes, au nom entre autres du « développement », omniprésent, mais plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

Certes, de telles incitations ou pressions ne doivent en aucun cas mettre en cause ou menacer la qualité scientifique de nos travaux, ni leur rigueur méthodologique, comme leur indépendance ou leur caractère non partisan qui constituent pour nous des exigences fondamentales. Ce sont justement ces caractéristiques qui distinguent, parmi d'autres, la recherche de la consultance. Et ce sont aussi elles qui peuvent nous permettre d'intervenir de façon originale dans le débat public, en l'alimentant avec des analyses fondées sur l'enquête qualitative approfondie, et en tentant autant que possible d'éviter les présupposés idéologiques. Ceci implique une rupture avec les idées reçues, les rhétoriques et les langues de bois propres à la fois aux institutions de développement, aux États, aux politiques publiques, aux ONG ou aux organisations de la société civile.

On sait que la transformation de connaissances en actions est un processus complexe, guère maîtrisé, et qui connaît peu de *success stories*. Mais la recherche en sciences sociales ne peut, en Afrique plus particulièrement, éluder ce problème et encore moins le traiter avec ce dédain que l'on retrouve parfois chez certains chercheurs du Nord. Si les travaux du LASDEL, parmi d'autres, contribuent parfois à appuyer certaines entreprises réformatrices, en particulier lorsqu'il s'agit de réformateurs « de l'intérieur » (pour les distinguer des acteurs de l'aide internationale, qui sont des réformateurs « de l'extérieur »), à modifier ou à améliorer certaines actions publiques (quels qu'en soient les initiateurs : au sein de l'État, au niveau des communes, ou dans le monde associatif), ou à mettre en cause certaines pratiques néfastes pour les usagers ou les citoyens, nous ne pouvons que nous en féliciter. Ceci constitue en quelque sorte une « valeur ajoutée » pour la recherche en sciences sociales, lorsqu'elle est menée en Afrique par des institutions africaines.

BIBLIOGRAPHIE

Bako Arifari, N.

1998 « La démocratie à Founougou (Borgou) : paysans et “déscolarisés” en compétition pour le pouvoir local », in T. Bierschenk & J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala : pp. 57-100.

1999 « La négociation de la représentation locale de la puissance publique dans les espaces de marginalité de l'État en milieu rural », in J. Rösel & T. von Trotha (eds.), *Dezentralisierung, demokratisierung und die lokale repräsentation des Staates*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag : pages ?

- 2000 « Dans les interstices de l'État : des courtiers en col blanc », in T. Bierschenk, J.-P. Chauveau & J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala : pp. 43-70.
- 2001 « La corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires », *Politique africaine*, 83 : 38-58.
- Bernaut, F.
2001 « L'Afrique et la modernité des sciences sociales », *Vingtième Siècle*, 70 : 127-138.
- Bierschenk, T. & Mongbo, R.
2000 « L'hégémonie du paradigme développementaliste dans les sciences sociales au Dahomey-Bénin », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, 10 : 217-223.
- Bierschenk, T. & Olivier de Sardan, J.-P. (dir.)
1998 *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P. & Olivier de Sardan, J.-P. (dir.)
2000 *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.
- Blundo, G. & Olivier de Sardan, J.-P.
2001 « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique africaine*, 83 : 8-37.
- Bonnet, D. & Jaffré, Y. (dir.)
2003 *Les maladies de passage : transmissions, préventions et hygiènes en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- Dahoun, A.-M.
1997 *Le statut de la science et de la recherche au Bénin. Contribution à la sociologie des sciences des pays en développement*, Berlin, Logos Verlag.
- Droz, Y.
2009 « Mythes et réalités du partenariat scientifique », in Y. Droz & A. Mayor (dir.), *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : pp. 17-34.
- Droz, y. & Mayor, A. (dir.)
2009 *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala.
- Gaillard, J. & Waast, R.
1988 « La recherche scientifique en Afrique », *Afrique contemporaine*, 148 : 3-30.
- Jaffré, Y. & Moumouni, A.
1993 « "Etre aveugle". La cécité, entre une définition épidémiologique et sociale », *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, 86 (4) : 295-299.
- 1994 « L'importance des données socio-culturelles pour l'accès aux soins et l'observance des traitements dans la lèpre. L'exemple du pays zarma au Niger », *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, 87 : 283-288.

- Jaffré, Y. & Olivier de Sardan, J.-P. (dir.)
1999 *La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest*, Paris, PUF.
2003 *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- Laurent, P. J.
2006 « L'implication de l'anthropologue dans le champ scientifique : l'exemple de la commission nationale de la décentralisation du Burkina Faso », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 1 : 105-120.
- Mohamadou, A.
2003 *La recherche agronomique au Niger. Pratiques et dynamiques. Cas de l'INRAN*, Marseille, doctorat de l'EHESS.
- Moumouni, A.
2003 « Modes de transmission de la maladie en milieu songhay-zarma (Niger) », in D. Bonnet & Y. Jaffré (dir.), *op. cit.* : pp. 131-146.
- Moussa, H.
2003 « Niamey : le complexe sanitaire de Boukoki », in Y. Jaffré & J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *op. cit.* : pp. 361-385.
- Olivier de Sardan, J.-P.
1999 « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, 157 : 139-167.
2004 « Le "chainon manquant" », *Le Courrier de la Planète*, 74 : 36-40.
2008 *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.
- Olivier de Sardan, J.-P. & Elhadji Dagobi, A.
2000 « La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public ? Le cas de l'hydraulique villageoise au Niger », *Politique africaine*, 80 : 153-168.
- Olivier de Sardan, J.-P., Moumouni, A. & Souley, A.
2000 « "L'accouchement, c'est la guerre". Accoucher en milieu rural nigérien », *Afrique contemporaine*, 195 : 136-154.
- Olivier de Sardan, J.-P. & Tidjani Alou, M. (dir.)
2009 *Les pouvoirs locaux au Niger. En attendant la décentralisation*, Paris, Karthala.
- Rösel, J. & von Trotha, T. (eds.)
1999 *Dezentralisierung, demokratisierung und die lokale repräsentation des Staates*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- Souley, A.
1999 « Trois entités hausa parentes : zahi, sanyi et shawara », in Y. Jaffré & J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *op. cit.* : pp. 273-289.
2003a « Un environnement inhospitalier », in Y. Jaffré & J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *op. cit.* : pp. 105-155.

2003b « Maladies héréditaires et maladies de contact en milieu hausa (Niger) », in D. Bonnet & Y. Jaffré (dir.), *op. cit.* : pp. 61-76.

Tidjani Alou, M.

2000 « Courtiers malgré eux. Trajectoires de reconversion dans l'association Timidria au Niger », in T. Bierschenk, J.-P. Chauveau & J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *op. cit.* : pp. 279-304.

2001 « La justice au plus offrant. Les infortunes du système judiciaire en Afrique de l'Ouest (cas du Niger) », *Politique africaine*, 83 : 59-78.

2009 « Des relations Nord-Sud en quête de souffle », in Y. Droz & A. Mayor (dir.), *op. cit.* : pp. 129-148.

Waast, R.

2002 *L'état des sciences en Afrique, synthèse*, Paris, rapport (IRD).

PARTENARIAT, INTERDISCIPLINARITÉ

UNE AUTRE VOIE EST POSSIBLE !

Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN et Mahaman TIDJANI ALOU

1. Gerti Hesseling et le LASDEL⁴⁵

Les sciences sociales en Afrique restent fondamentalement marquées par une crise persistante. Des faiblesses multiformes les caractérisent et entravent leur développement. Loin de considérer cette situation comme un verdict sans appel, certains chercheurs, mais aussi quelques institutions de recherche et d'enseignement, s'activent à la juguler en inscrivant leurs démarches dans la dynamique d'une construction de capacités scientifiques en Afrique même⁴⁶. Evidemment, le défi est immense et sa prise en charge ne saurait se limiter à des actions éparses, ni même à la définition de « bonnes politiques ». Encore faut-il que celles-ci soient prises en charge par des acteurs résolument engagés dans de telles entreprises, qui sont fastidieuses, souvent incertaines, et difficiles à stabiliser.

Gerti Hesseling, nous semble-t-il, fait incontestablement partie de cette catégorie rare de chercheurs, non orientés exclusivement vers la production de leur carrière scientifique personnelle, mais intéressés aussi au devenir des sciences sociales en général, et en Afrique en particulier. Les pays africains ont été un de ses terrains privilégiés mais qui n'excluait nullement des démarches similaires vers d'autres continents : les sciences sociales ne se distribuent pas de manière uniforme dans le monde.

C'est pourquoi nous souhaitons évoquer ce laps de temps, sans doute inconnu de beaucoup, que Gerti Hesseling a consacré au LASDEL (laboratoire de recherche en sciences sociales nigéro-béninois) au cours de ses dernières années. Au regard

⁴⁵ Texte écrit en 2011, à paraître en 2012 dans « *Politics, Land, and Conflict Management in Africa. Studies In Memory of Gerti Hesseling* », Brill.

⁴⁶ Sur l'analyse de cette crise, et sur la tentative du LASDEL pour y faire face, cf. Programme scientifique du LASDEL ; Tidjani Alou 2009 ; Olivier de Sardan, 2011.

de tout ce qu'elle a réalisé dans sa vie professionnelle, son passage au LASDEL a été plutôt bref. Mais il a été intense.

Gerti Hesseling a été présidente du conseil scientifique du LASDEL depuis ses débuts, en 2001, jusqu'à ce que sa maladie l'oblige à démissionner.

Rien ne prédisposait les jeunes chercheurs du LASDEL à la connaître. Ils n'étaient pas juristes et ne s'intéressaient pas vraiment au droit public. Beaucoup se sont posés des questions sur cette grande dame, exubérante dans la parole, affable dans le geste, dotée d'une gentillesse extraordinaire. Elle était présente au LASDEL chaque fois que nous la sollicitions, et cette présence était une vraie présence.

C'est donc en tant que chercheurs du LASDEL que nous souhaitons ici témoigner. Bien sûr, nous avons été sensibles, comme tous ceux qui l'ont connu, à la chaleur de sa personnalité, à sa générosité, à son exceptionnelle écoute. Mais elle incarnait aussi un certain militantisme, comme nous allons essayer de le montrer.

Quelques témoignages recueillis auprès des chercheurs et du personnel du LASDEL qui l'ont connue sont révélateurs :

« Je l'ai toujours prise pour une mère qui encourage à la recherche et qui avait toujours du temps quand on l'abordait. Je ne l'ai pas vu se fâcher mais en même temps, elle était très rigoureuse dans ce qu'elle faisait » (un doctorant)

« C'est une femme sage, assez aimable et engagée pour l'atteinte des objectifs du LASDEL » (un chercheur)

« Elle a été gentille, toujours souriante, toujours souriante et elle a toujours quelque chose à me dire pour me remonter le moral » (une secrétaire)

« Je retiens surtout sa gentillesse, sa disponibilité, attachante et sympathique » (une chercheuse)

« Elle a participé à la construction du LASDEL. C'était une amie et une conseillère. Elle s'est personnellement investie » (un chercheur)

« Elle avait le contact humain facile. Une autre dimension de sa personne, c'est l'humilité. Elle est aussi très attachée à la rigueur scientifique. Elle était très disponible pour promouvoir le LASDEL » (un chercheur)

« Je l'ai côtoyée au cours d'un conseil de direction du LASDEL. C'est une personne apaisante, rassurante, maternelle. Elle inspire confiance. Elle cherche à booster » (un chercheur)

Ces témoignages posent d'une certaine manière les contours du personnage. Présence et disponibilité, gentillesse, rigueur scientifique, et engagement pour le développement de la recherche en Afrique. Pas de tapage mais une grande constance dans l'action comme le montre son séjour de trois semaines à Niamey au cours de la première université d'été du LASDEL. Elle était là pour les étudiants, discutait beaucoup avec eux, les écoutait avec beaucoup de patience, mangeait avec eux, et n'hésitait pas à répondre à leurs invitations.

Mais au-delà de ces témoignages élogieux et fortement empreints de sincérité, c'est d'abord et avant tout le type de partenariat qu'elle incarnait, et au service duquel elle mettait ces qualités, que nous voudrions évoquer. « *Partenariat* » est pourtant un mot usé jusqu'à la corde. Nouvelle vulgate du monde du développement, et censé exprimer des relations plus équilibrées entre le Nord et le Sud, il recouvre tant de malentendus, véhicule tant d'injonctions masquées, dissimule tant d'arrogances à peine contenues, qu'on pourrait le penser complètement démonétisé.

Et pourtant, avec Gerti, ce mot devenait miraculeusement vrai et retrouvait une fraîcheur qu'on croyait à jamais disparue.

Il est un autre mot-valise, issu, quant à lui, du monde de la recherche, et devenu lui aussi un slogan bien plus qu'une réalité, qui, avec Gerti, se mettait subitement à « sonner juste » et, comme « *partenariat* », arrivait grâce à elle à s'extraire de ce pâteux vocabulaire standard des langues de bois : « *interdisciplinarité* ».

Mais il nous faut d'abord, avant de décrire comment Gerti restaurait la dignité perdue des termes *partenariat* et *interdisciplinarité*, dire quelques mots du conseil scientifique du LASDEL et du LASDEL lui-même.

2. Le LASDEL, son conseil scientifique, sa présidente

Créé en 2001 à Niamey, le LASDEL est un laboratoire de recherche en sciences sociales, de forme coopérative, de statut nigérien, avec un site à Niamey (Niger) et un site à Parakou (Bénin). Il comporte aujourd'hui 24 chercheurs sur ses deux sites, et mène des recherches empiriques concernant pour l'essentiel la délivrance des services et biens publics ou collectifs en Afrique, en recourant à des enquêtes de terrain qualitatives, de type socio-anthropologique. Divers axes déclinent cette orientation à travers des programmes nationaux et internationaux: services publics, pouvoirs locaux, Etat local, décentralisation, systèmes de santé, foncier... Le LASDEL a bénéficié jusqu'en 2006 de l'appui d'institutions de recherche du Sud et du Nord⁴⁷ qui constituaient son conseil de direction (présidé par le recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey) et à qui il rendait des comptes. Depuis que le LASDEL est devenu une ONG nigérienne à caractère scientifique, et que nos partenaires du Nord ont cessé leur appui, le conseil de direction n'existe plus⁴⁸. Par contre, le conseil scientifique international constitué dès nos débuts pour accompagner les orientations scientifiques du laboratoire et évaluer sa production existe quant à lui toujours. Il comportait initialement douze

⁴⁷ Universités Abdou Moumouni de Niamey (Niger), de Cotonou et de Parakou (Bénin) ; CNRS, EHESS et IRD (France) ; IUED (Suisse).

⁴⁸ Plus aucune des institutions du Nord qui figuraient dans notre conseil de direction ne nous accorde de subvention depuis 2005 (nous bénéficions toutefois du prêt d'un terrain appartenant à l'IRD). Seule l'Université Abdou Moumouni de Niamey nous a par la suite versé une subvention.

personnalités scientifiques de douze pays différents (six pays d'Afrique, six pays d'Europe) et Gerti Hesselting avait accepté d'en assurer la présidence⁴⁹.

D'autres qu'elles auraient sans doute attachés une importance minimale à cette fonction, peu gratifiante symboliquement pour un chercheur européen déjà largement reconnu et par ailleurs surchargé (Gerti dirigeait ainsi l'Institut d'études africaines de Leyden), et se seraient contentés d'assister aux quelques réunions dudit conseil (faute de moyens financiers, nous n'avons pu le réunir que 2 fois en 7 ans). Or, non seulement Gerti a pris très au sérieux sa tâche, et a animé ces réunions avec maestria, mais, surtout, elle s'est investie beaucoup plus largement que son cahier des charges ne l'exigeait dans l'accompagnement du LASDEL, en participant comme « observatrice sympathisante » à plusieurs de nos conseils de direction, ou en assistant presque intégralement à l'une des sessions de notre Université d'été.

Les réunions du conseil de direction ont parfois été vives, en particulier parce que les chercheurs du LASDEL maîtrisaient mal les procédures de gestion et de comptabilité, et que notre professionnalisation en ce domaine s'est faite très progressivement. Mais aussi parfois parce que certains de nos partenaires du Nord assortissaient leur soutien (par ailleurs extrêmement précieux à nos débuts) de conditionnalités que nous ne partageons pas. Nous n'avons, en de tels cas, jamais cédé, et, au bout du compte, nous sommes restés bons amis avec ces partenaires. Dans ces diverses circonstances, Gerti a toujours été de notre côté, plaidant notre cause avec discrétion et efficacité.

3. Un partenariat pour une fois « pour de vrai »

La conception du partenariat qu'avait Gerti était de l'ordre de l'accompagnement : on marche aux côtés d'un ami, sans lui indiquer la route à suivre, sans jamais se mettre au premier rang, en restant même plutôt en retrait, présent, disponible, mais sans trainer derrière ni quitter la route.

Nous avons maintenant une expérience de dix années de relations avec des partenaires du Nord, bien au-delà des seules institutions scientifiques qui nous ont appuyés au sein du conseil de direction. Nous avons en effet bénéficié de financements provenant d'institutions de développement ou de recherche très diverses, issues de nombreux pays (Suisse, France, Allemagne, Danemark, Belgique, Royaume Uni, Canada, Union européenne), selon des procédures très diverses, avec des interlocuteurs multiples et changeants. Le bilan est sans détour : le partenariat dans sa version Gerti reste rarissime, et donc d'autant plus précieux.

Les « partenaires » ne manquent pas, qui ont voulu nous imposer leur vision des choses, leur méthode, leur rythme, et nous reléguer au statut d'exécutants salariés de leurs propres choix.

⁴⁹ Aujourd'hui il est réduit à 8 membres, et présidé par Thomas Bierschenk (Université de Mainz, Allemagne).

Les « partenaires » ne manquent pas qui ont voulu planter leur drapeau sur nos activités, nous cantonner dans un rôle de faire-valoir ou de comparse local, voire même s'approprier notre expérience collective comme si elle était leur œuvre et que nous étions leurs supplétifs.

Les « partenaires » ne manquent pas, qui, derrière les sourires et les affabilités, pensent qu'une institution africaine, fût-elle de recherche comme la nôtre, doit relever d'un registre nécessaire du soupçon et de la méfiance, et qu'il faut contrôler sur une carte d'état-major jusqu'au nombre de kilomètres que nous avons déclarés pour une mission de terrain à Zinder ou à Tahoua.

Les « partenaires » ne manquent pas qui, après avoir enclenché une collaboration avec nous afin de développer un programme de recherche, ont stoppé plein vol ledit programme, sans tenir leurs engagements, simplement parce qu'entre-temps leur responsable avait changé et s'employait à prendre le contre-pied de la politique de son prédécesseur.

Les « partenaires » ne manquent pas qui, après nous avoir félicité pour avoir mis en évidence dans nos travaux les dysfonctionnements des administrations africaines, ne supportent pas que nous fassions de même pour leurs propres institutions.

Nous pourrions multiplier les constats de ce genre, et fournir pour chacun divers exemples, parfois grotesques, souvent attristants. Les mondes du développement et de la recherche, dont les discours sont si louables, si empreints de bonnes intentions, sont en fait des mondes durs, impitoyables, opportunistes, où les patriotismes et les chauvinismes institutionnels (et nationaux) le disputent aux stratégies carriéristes et aux lâchetés professionnelles.

Dans de tels mondes, Gerti était une incroyable bouffée d'air frais.

Certes, la peinture ne doit pas être par trop caricaturale. D'autres acteurs appartenant à d'autres institutions nous ont aussi appuyés de façon désintéressée. Nous avons d'autres photographies dans notre galerie mentale d'amis du Nord. Mais Gerti reste la plus vive, la plus lumineuse.

On peut se représenter le partenariat « réel » comme un continuum entre deux pôles. A un pôle, les attitudes arrogantes, paternalistes, accapareuses, soupçonneuses, auxquelles nous avons été trop souvent confrontés. A l'autre pôle, Gerti. Et entre les deux pôles, parfois plus du côté Gerti, parfois plus du côté opposé, nous pourrions situer les nombreux acteurs avec lesquels le « partenariat » nous a fait collaborer.

Autrement dit, chez tous ceux auxquels nous sommes reconnaissants de nous avoir traités avec confiance et respect, il y a comme un parfum de Gerti qui rôde.

4. Une interdisciplinarité vécue

Le registre de l'interdisciplinarité est moins chargé d'enjeux que celui du partenariat, ne serait-ce que parce qu'il se limite pour l'essentiel aux frontières du monde académique.

Mais il connaît aussi d'innombrables hypocrisies. Tout le monde est pour, personne n'ose s'y opposer, mais, dans les faits, les barrières et les égoïsmes disciplinaires dominent largement.

On vous somme de montrer un passeport académique, de faire allégeance à une théorie, à un système interprétatif, à un maître-penseur.

L'engagement quasi obstiné du LASDEL pour l'enquête, sa forte orientation empirique, appuyée en cela par son conseil scientifique, restent une spécificité de ce laboratoire. La prévalence du terrain lui donne sans doute sa marque de fabrique.

Bien entendu, ces options de politique scientifique ont suscité diverses inquiétudes : quelles affiliations occultes cela peut-il bien cacher ? Etre piloté par le terrain plutôt que par une appartenance disciplinaire ou paradigmatique, n'est-ce pas suspect ? Les thèmes de recherche du laboratoire relèvent en effet de la science politique (analyse des politiques publiques, sciences administratives), de la santé publique, de la sociologie des organisations, du néo-institutionnalisme. Les méthodes utilisées le plus souvent renvoient plutôt à l'anthropologie, ainsi qu'à la sociologie dite « qualitative ». Il s'y mêle parfois quelques pincées de droit, d'économie, d'épidémiologie. On pourrait préciser ces différents contours.

Gerti, issue des sciences juridiques, convertie à l'anthropologie du droit (Supiot 2005), responsable pendant plusieurs années d'un laboratoire africaniste profondément inter-disciplinaire, était comme un poisson dans l'eau avec l'approche pragmatique du LASDEL. Sa vie professionnelle était réglée par le même principe d'éclectisme théorique que le nôtre. Elle s'est engagée dans cette entreprise de construction de capacités de recherche au Niger sans s'occuper des statuts disciplinaires de ses collègues qui venaient d'horizons très divers (anthropologie, histoire, santé publique, sociologie, science politique). D'ailleurs, il faut reconnaître que le droit est faiblement présent dans le débat sur le développement, et que quand les juristes s'y engagent ils ne font guère montre d'innovation. Par conséquent, l'ouverture tentée par Gerti Hesseling et certains de ces collègues pour orienter leurs travaux sur des terrains comme le foncier (Hesseling 1992) ou la réforme de l'Etat (Hesseling & Oomen 2001) est d'autant plus remarquable. Evidemment, cette position reste encore embryonnaire dans les milieux des études juridiques en Afrique, où les chercheurs peinent à s'ouvrir aux problèmes sociaux qui les interpellent et pour lesquels leurs outils restent largement insuffisants. Les travaux de Gerti, au contraire, tentaient d'ouvrir le droit au terrain, à la recherche empirique, à la vie.

On pourrait à ce niveau évoquer un autre cadre de travail, proche, à la même époque, qui montre mieux encore les orientations de Gerti Hesseling. En effet,

dans la foulée de la création du LASDEL, au début des années 2000, elle a été actrice d'un programme de coopération juridique associant, au Mali la Faculté des sciences juridiques et économiques, la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines, et l'Institut national de formation judiciaire avec, aux Pays Bas, trois centres de l'université de Leiden, le Centre d'études africaines, le Van Vollenhoven institute pour le droit, la gouvernance et le développement, et le Centre pour la coopération juridique internationale (Hesseling, Djiré & Oomen 2005 : 6). C'était une expérience novatrice qui aboutit à la rédaction d'un ouvrage important sur le droit en Afrique. En fait, derrière ce titre générique, se cachait un réel travail d'anthropologie juridique, porté aussi bien par des chercheurs maliens que néerlandais, et provenant d'horizons pluridisciplinaires. Ce travail qu'elle a coordonné avec un collègue malien et une collègue néerlandaise témoigne de son ouverture vers d'autres thématiques et d'autres disciplines. Les éléments introductifs du livre qu'elle rédigea avec Oomen sont assez atypiques provenant d'un juriste. Déjà, les chapitres du livre sortaient du classicisme habituel qu'on reconnaît volontiers au droit, et s'intéressaient à des thèmes bien peu accrocheurs pour les spécialistes de sa discipline d'origine. Elle n'hésitait pas avec sa collègue à reconnaître « les tâtonnements des juristes » sur ces thématiques et la nécessité de redécouvrir le droit autrement. Il s'agit d'une approche ouverte, où le droit, souvent absent des terrains ruraux africains, pourrait trouver des pistes fécondes pour lui permettre de se renouveler et de prendre sa place dans l'analyse des dynamiques et des pratiques sociales en Afrique. Face à cette impuissance du droit moderne, Gerti Hesseling n'hésite pas à utiliser les approches de l'anthropologie pour comprendre les pratiques juridiques. A propos des chercheurs engagés avec elle dans cette démarche, elle parle d'« anthropologues-juristes », dont elle esquisse le cahier de charges pour aborder ce champ du « droit vivant.

5. Conclusion. La salle Gerti Hesseling

Cette démarche initiée et mise en œuvre en terre malienne a été concomitante à l'engagement de Gerti Hesseling dans le conseil scientifique du LASDEL. Cela a coïncidé aussi avec ses fonctions de directrice du Centre d'études africaines de Leiden.

C'est forte de cette dernière expérience qu'elle nous a donné une aide très appréciable dans le domaine de la gestion du laboratoire, où nous étions tous complètement perdus. En effet, elle a toujours tenu à participer aux conseils de direction du LASDEL, en qualité d'observateur, ce qui ne figurait pas dans son cahier des charges initial. A ce titre elle a soutenu avec une grande efficacité notre plaidoyer pour que nous puissions recruter un professionnel de la gestion. Pour elle, ce n'était pas le rôle des chercheurs de s'occuper de ce type de questions, et ils n'ont en outre pas la compétence nécessaire. Son argumentation a été décisive. Depuis, après quelques tâtonnements, le LASDEL dispose d'un système comptable et de gestion fonctionnel, largement apprécié de nos partenaires.

Disponibilité, implication et chaleur ; vrai partenariat (aussi rare que précieux) ; fort engagement pluridisciplinaire et empirique ; coups de main jusque dans la gestion : ce sont toutes ces raisons qui ont fait que nous avons donné le nom de « salle Gerti Hesseling » à notre salle polyvalente. Pour ces raisons aussi, l'étranger de passage sera immanquablement surpris de voir accrochés aux murs de la salle Gerti Hesseling des reproductions de peintures de Rembrandt qui ont fort peu à voir avec notre aride et plat environnement sahélien. Mais l'idée, vite adoptée par tous les chercheurs du laboratoire, a été de chercher ce qui pouvait symboliser Gerti et évoquer son pays d'origine. Elle apportait souvent à Niamey, lors de ses passages, à titre de souvenirs, des calendriers illustrés par les reproductions de toiles de grands peintres.

BIBLIOGRAPHIE

- Hesseling G. & E. Le Roy, 1990, « Le droit et ses pratiques », *Politique Africaine* 40. pp. 2-11
- Hesseling G., 1992, « Pratiques foncières à l'ombre du droit. L'application du droit foncier urbain à Ziguinchor, Sénégal », Leiden : Centre d'Etudes Africaines.
- Hesseling G & B. Oomen, 2001, le droit dans la réforme de l'Etat, *L'Afrique Politique*. pp. 47-63
- Hesseling G., M. Djiré & B.M. Oomen, 2005, *Le droit en Afrique. Expériences locales et droit étatique au Mali*. Paris : Afrika-Studiecentrum – Karthala.
- LASDEL, 2001, Programme scientifique, Niamey (www.lasdel.net).
- Olivier de Sardan, J.P., 2011 « Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin) », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 202-203 (2-3)
- Sacco R. 2009, *Le droit africain. Anthropologie et droit positif*. Paris : Dalloz
- Supiot A. 2005, *Homo Juridicus. Essai sur la fonction anthropologique du Droit*. Paris : Editions du Seuil.
- Tidjani Alou M. 2009, « La coopération Nord / Sud en quête de souffle : l'exemple de la recherche en sciences sociales à travers l'expérience du LASDEL », in Droz Y. & Mayor A., 2009, *Les partenariats scientifiques en Afrique*. Paris : Karthala

ANNEXE
« ETUDES ET TRAVAUX DU LASDEL »
LES CENT PREMIERS NUMÉROS PARUS (JANVIER 2012)

- n°1 « *L'accouchement, c'est la guerre* ». *Grossesse et accouchement en milieu rural nigérien* », par J.P. Olivier de Sardan, A. Moumouni, A. Souley (2001)
- n°2 « *Interactions entre personnels de santé et usagers à Niamey* », par A. Souley (2001)
- n°3 « *La petite corruption au Niger* », par M. Tidjani Alou (2002)
- n°4 « *La gestion de l'hydraulique villageoise dans le département de Tillabéry* », par J.P. Olivier de Sardan & A. Elhadji Dagobi (2002)
- n°5 « *Le service des urgences à l'hôpital national* », par E. Hahonou (2002)
- n°6 « *Les enfants de la rue à Niamey* », par J.P. Olivier de Sardan & M. Tidjani Alou (2002)
- n°7 « *Autour de la contagion : notions populaires hausa et songhay-zarma* », par L. Chillio, A. Elhadji Dagobi, A. Moumouni, A. Souley (2002)
- n°8 « *La politisation du foncier dans les régions de Gaya (Niger) et Gomparou (Bénin)* », par N. Bako Arifari (2002)
- n°9 « *La question de l'hygiène et de l'assainissement à Tillabéri* », par E. Hahonou (2003)
- n°10 « *La question de l'hygiène et de l'assainissement à Dogondoutchi* », par G. Blundo (2003)
- n°11 « *Approche juridique de la question des déchets et de l'assainissement à Dogondoutchi et Tillabéri* », par D. Maiga (2003)
- n°12 « *Les pouvoirs locaux à Ngourti* », par H. Moussa (2003)
- n°13 « *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants* », par J.P. Olivier de Sardan (2003)
- n°14 « *Les pouvoirs locaux à Bellayara* », par E. Hahonou (2003)
- n°15 « *Les pouvoirs locaux à Diomana-Famale-Dessa* », par A. Elhadji Dagobi (2003)
- n°16 « *Les pouvoirs locaux à Birnin Lalle* », par A. Mohamadou (2003)
- n°17 « *Représentations populaires hausa et songhay-zarma de quelques maladies (entités nosologiques populaires)* », par Y. Jaffré, A. Moumouni, J.P. Olivier de Sardan, & A. Souley (2004)
- n°18 « *Les pouvoirs locaux à Albarkaize* », par A. Moumouni (2004)
- n°19 « *La Maternité Issaka Gazobi et l'Hôpital National de Niamey* », par A. Moumouni et A. Souley (2004)
- n°20 « *Les pouvoirs locaux dans le Gorouol* », par E.K. Hahonou (2004)
- n°21 « *Les pouvoirs locaux à Bana* », par A. Moumouni (2004)

- n°22 « Les pouvoirs locaux à Shadakori », par A. Souley (2004)
- n°23 « La pratique de la planification familiale en milieu rural : cas du district de Kollo », par H. Moussa (2004)
- n°24 « Les associations cantonales dans le Tagazar et le Tondikandia », par A. Souley & E.K. Hahonou (2004)
- n°25 « La tuberculose à Gaya : approche socio-anthropologique », par A. Imorou & J.P. Olivier de Sardan (2004)
- n°26 « Foncier agro-pastoral, conflits et gestion des aléas climatiques au Niger : cas de Dakoro et d'Abalak », par A. Mohamadou (2004)
- n°27 « Des pouvoirs locaux dans l'attente de la décentralisation (Niger) », par J.P. Olivier de Sardan (2004)
- n°28 « Les dynamiques politiques locales dans les futures communes rurales de Bankilaré et du Gorouol », par E.K. Hahonou (2004)
- n°29 « Conflits fonciers et aménagements hydro-agricoles dans le canton de Dessa », par A. Elhadji Dagobi (2004)
- n°30 « Le foncier pastoral. Cas du terroir de Dembouten », par A. Mohamadou (2004)
- n°31 « Les pouvoirs locaux dans la commune de Filingué », par M. Tidjani Alou (2005)
- n°32 « Les pouvoirs locaux dans la commune de Tchintabaraden », par A. Mohamadou (2005)
- n°33 « Les pouvoirs locaux dans la commune de Tillabéri », par E. Hahonou (2005)
- n°34 « Les pouvoirs locaux dans la commune d'Abalak », par A. Mohamadou (2005)
- n°35 « Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Tamou », par A. Elhadji Dagobi (2005)
- n°36 « Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Guéladio », par H. Moussa (2005)
- n°37 « Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Namaro », par JP. Olivier de Sardan (2005)
- n°38 « Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Kohan », par A. Moumouni (2005)
- n°39 « La corruption dans la justice au Bénin, au Niger et au Sénégal », par M. Tidjani Alou (2005)
- n°40 « La corruption dans la santé au Bénin et au Niger », par JP. Olivier de Sardan, N. Bako Arifari et A. Moumouni (2005)
- n°41 « La corruption dans les transports et la douane au Bénin, au Niger et au Sénégal », par N. Bako Arifari (2005)
- n°42 « Les mini-adductions d'eau potable dans la région de Maradi : la gestion d'un bien public » par M. Tidjani Alou (2006)
- n°43 « La corruption quotidienne au Bénin », par N. Bako Arifari (2006)
- n°44 « La gestion de la violence xénophobe dans le jeu politique au Bénin », par N. Bako Arifari (2006)
- n°45 « La prise en charge des PVIH et l'observance des ARV à Niamey (approche socio-anthropologique) », par JP. Olivier de Sardan, A. Diarra, A. Moumouni (2006)

- n° 46 « Les pouvoirs locaux à Namaro (2) », par J.P. Olivier de Sardan, Y. Issa, N. Issaley (2005)
- n° 47 « Les pouvoirs locaux à Bana-Bangou (2) », par A. Moumouni (2006)
- n° 48 « Les pouvoirs locaux à Guéladjo (2) », par H. Moussa (2007)
- n° 49 « Les pouvoirs locaux à Filingué (2) », par M. Tidjani Alou (2007)
- n° 50 « Les pouvoirs locaux à Tamou (2) », par A. Elhadji Dagobi (2007)
- n° 51 « Les pouvoirs locaux à Tillabéri (2) », par I. Younoussi (2007)
- n° 52 « Les pouvoirs locaux à Balleyara (2) », par N. Issaley (2006)
- n° 53 « La crise alimentaire de 2005 au Niger dans la région de Madarounfa et ses effets sur la malnutrition infantile : approche socio-anthropologique », par M. Koné (2006)
- n° 54 « Les visites à domicile auprès des PvVIH à Niamey (approche socio-anthropologique) », par A. Diarra et A. Moumouni (2007)
- n° 55 « L'appui alimentaire aux PvVIH à Niamey (approche socio-anthropologique) », par A. Diarra et A. Moumouni (2007)
- n° 56 « Les communes du canton de Birnin Lalle (2) » par A. Mohamadou (2006)
- n° 57 « Les communes de Tchintabarden et Abalak (2) » par A. Mohamadou (2006)
- n° 58 « Les pouvoirs locaux à Kohan (commune de Say) (2) », par A. Moumouni (2007)
- n° 59 « Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005 », par J.P. Olivier de Sardan (2007)
- n° 60 « Les pouvoirs locaux à N'gourti (2) », par H. Moussa (2008)
- n° 61 « La commune d'In Gall (2) » par A. Aghali (2008)
- n° 62 « Les personnels de santé face au SIDA et à la prise en charge des PvVIH à Niamey. Transformation ou reproduction des représentations et pratiques habituelles ? » par A. Diarra et A. Moumouni (2008)
- n° 63 « La crise alimentaire à Tondikiwindi, 2004-2005 » par M. Koné (2008)
- n° 64 « La crise alimentaire à Roumbou, 2004-2005 » par M. Moha (2008)
- n° 65 « La crise alimentaire à Guidan Rounji, 2004-2005 » par Y. Issa (2008)
- n° 66 « La crise alimentaire à Bambey, 2004-2005 » par O. Hamani (2008)
- n° 67 « La crise alimentaire à Olléléwa, 2004-2005 » par M. Ali Bako (2008)
- n° 68 « La crise alimentaire à Tirmini, 2004-2005 » par E. Guillermet (2008)
- n° 69 « Les premiers pas de la commune de Gorouol » par E.K. Hahonou (2008)
- n° 70 « L'administration des carrières des magistrats au Niger. Une ethnographie du conseil de la magistrature », par O. Hamani (2008)
- n° 71 « Les pouvoirs locaux dans la commune de Balleyara (3) », par N. Issaley (2008)
- n° 72 « Les communes du canton de Birnin Lalle (3) » par A. Mohamadou (2006)
- n° 73 « La commune d'In Gall (3) » par A. Aghali (2008)
- n° 74 « Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Tamou (3) » par A. Elhadji Dagobi (2009)

- n° 75 « *La fourniture des services publics dans la commune urbaine de Say* » par A. Oumarou (2009)
- n° 76 « *La chefferie au Niger et ses transformations De la chefferie coloniale à la chefferie post coloniale* » par M. Tidjani Alou (2009)
- n° 77 « *Les premiers pas de la commune de Bankilaré (4)* » par E.K. Hahonou (2009)
- n° 78 « *Les pouvoirs locaux à Kohan (commune de Say) (3)* » par N. Issaley (2009)
- n° 79 « *Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest* » par J.P. Olivier de Sardan (2009)
- n° 80 « *Le vécu quotidien des personnes vivant avec le VIH à Niamey* » par A. Diarra et A. Moumouni (2009)
- n° 81 « *La délivrance des services de santé dans la commune urbaine de Say* » par A. Oumarou (2009)
- n° 82 « *Les pouvoirs locaux dans la commune de Tamou* », par H. Moussa (2009)
- n° 83 « *'A cheval donné on ne regarde pas les dents'. Les mécanismes de l'aide...* » par P. Lavigne Delville et A. Aghali (2010)
- n° 84 « *Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Guéladjo (3)* », par N. Issaley (2010)
- n° 85 « *Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes dans les arènes locales à l'heure de la décentralisation (site de Namaro, 2006)* », par Younoussi Issa (2011)
- n° 86 « *La construction du « local » et la gouvernance communale par le bas. L'exemple de la commune rurale de Banibangou (Niger)* », par Hamani Oumarou (2011)
- n°87 « *Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Guéladjo (4)* », par H.Moussa (2011)
- n°88 « *La délivrance des services publics dans la commune rurale de Bermo* », par A.Oumarou (2011)
- n°89 « *Une comparaison provisoire des politiques d'exemption de paiement dans trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger)* », par J.P. Olivier de Sardan et V. Ridde (2011)
- n°90 « *Le service public de marché à Balleyara, Guidan Roundji et Say* », par Amadou Oumarou (2011)
- n°91 « *Une politique publique de santé au Niger. La mise en place d'exemptions de paiement des soins en faveur des femmes et des enfants* », par Abdoulaye Ousseini (2011)
- n°92 « *Exemptions de paiement des soins en faveur des femmes et des enfants de moins de 5 ans. Mise en œuvre dans la région sanitaire de Dosso* », par Abdoulaye Ousseini (2011)
- n°93 « *Le service public de l'eau et de l'assainissement à Say, Guidan Roundji et Balleyara* », par Younoussi Issa (2011)
- n°94 « *'Même la nourriture, on se fatigue de la manger, à plus forte raison le médicament...'*, les PvVIH et les médicaments au Niger », par Mahaman Moha (2011)
- n°95 « *Gouvernance locale. La délivrance de quatre biens publics dans trois communes nigériennes* », par J.P. Olivier de Sardan (2011)
- n°96 « *La mise en œuvre de la politique d'exemption de paiement dans les districts sanitaires de Gaweye et Say* », par Aïssa Diarra (2011)

LE LASDEL : CONSTRUIRE UN PÔLE AFRICAÏN DE SCIENCES SOCIALES

- n° 97 « La référence obstétricale au Bénin, Etude socio-anthropologique », par Jean-Pierre Olivier de Sardan et Nassirou Bako Arifari (2011)*
- n° 98 « Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Namaro (an 4) », par Younoussi Issa (2011)*
- n° 99 « Les retards de remboursements liés à la politique de gratuité des soins au Niger ont des effets néfastes sur la capacité financière des formations sanitaires », par Y. Kafando, B. Mazou, Seyni Kouanda & Valéry Ridde (2011)*
- n° 100 « Le LASDEL. Construire un pôle africain de sciences sociales », par Jean-Pierre Olivier de Sardan et Mahaman Tidjani Alou (2011)*

LE LASDEL : CONSTRUIRE UN PÔLE AFRICAIN DE SCIENCES SOCIALES

Le LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) est un centre de recherche en sciences sociales implanté au Niger et au Bénin), dont les principaux axes de travail portent sur la délivrance des services publics, la mise en œuvre des politiques publiques et les interactions avec les usagers (santé, hydraulique, pastoralisme, éducation, justice, etc.), les pouvoirs locaux et la décentralisation, et l'intervention des institutions de développement. Le LASDEL recourt à des méthodes qualitatives fondées sur les enquêtes de terrain approfondies. Il met à la disposition des chercheurs et doctorants son Centre de Documentation de Niamey. Il contribue à la formation de jeunes chercheurs, en particulier avec son Université d'été.

